

Ovin Québec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100



Dossier spécial *technologie et traçabilité* > p. 25

Avec ce bulletin d'information > le *Guide du producteur*

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1
Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

En page couverture : *photographie FPAMQ*

Rédacteurs

Karine Abdel	Joannie Jacques
Amina Baba-Khelil	Stéphanie Landry
Sylvain Blanchette	Joannie Lassonde
Louis Blouin	Denis Lavallée
Marie-Josée Cimon	Hélène Méthot
Dany Cinq-Mars	Amélie St-Pierre
Françoise Corriveau	Robie Morel
Langis Croft	Marie-Eve Tremblay
Marion Dallaire	Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

printemps 2011

volume 11, numéro 2

Mot du président Confiants sur nos capacités, mais inquiets de nos appuis ?	05
Mot de la direction Des nouveaux mécanismes visant à favoriser la régularité de la production d'agneaux lourds	07
Actualités À nos moutons	09
Marché Statistiques agneaux lourds	12
Marché Tendances 2011	14
Classification La classification des agneaux lourds du Québec, comment ça fonctionne ?	15
CEPOQ La réunion générale annuelle du CEPOQ Les participants y trouvent leur compte	17
Race pure Nouvelles de la SEMRPQ	18
Classification N'oubliez pas de faire classer vos ovins	19
Élevage L'achat d'agnelles de remplacement... est-ce une décision rentable pour mon entreprise ?	20



Génétique GenOvis... un nouveau programme d'amélioration génétique	34
Santé Les arthrites et l'antibiorésistance	36
Alimentation Les différents types d'aliments concentrés... pour faire un choix éclairé !	38
Programme québécois d'assainissement Tableau Maedi visna	41
Alimentation Achat d'un silo à grain... est-ce rentable	42
Production ovine laitière Le contrôle laitier, un atout important à ne pas négliger !	43
Services-conseils Mission accomplie !	44
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier de avril à juillet 2011	48





DORSET

MATERNELLE ♦ DÉSAISONNÉE

FERME BEAUSOLEIL
30 ANS DE SÉLECTION SUR
DES CRITÈRES DE PRODUCTIVITÉ

- ➔ Troupeau de 200 pur-sang
- ➔ Contrôlé GénOvis
- ➔ Exempt de Maedi-visna, statut argent
- ➔ 1.35 agnelage / année
- ➔ ISM et ISC supérieurs à la moyenne
- ➔ Béliers RR à la tête du troupeau

BÉLIERS ET AGNELLES DISPONIBLES

AUSSI 200 HYBRIDES RI x DP EN PRODUCTION
AGNELLES F1 ET F2 (RI x DP) x SU DISPONIBLES

Michel Viens, 210 RR #4 Est
St-Joseph-de-Kamouraska, Qc QoL 3Po
Tél. : 418 493-2310 viens2@sympatico.ca



Heures d'ouverture
Lundi 8h30 à 19h00
Mardi au Vendredi 8h30 à 17h00
Samedi 10h00 à 16h00



5120, rue Martineau, St-Hyacinthe, Qc J2R 1T9
Sortie 133 de l'autoroute 20, situé aux « Encans de la Ferme »
Tél. : 450-796-4242 Sans frais 1-888-796-4242

Ferme Bernier Campbell

Élevage de moutons Dorper pur-sang

Vente de sujets reproducteurs

Plusieurs questions se posent avant de choisir votre bélière de race terminal. La race Dorper est un choix intéressant pour vous et voici quelques-unes des raisons de la choisir :

- X Atteinte d'un poids vif d'environ 30 kg à l'âge de 2 mois
- X Carcasse de haute qualité de plus de 23 kg à 4 mois
- X Vigoureuse à la naissance et faible taux de mortalité
- X Capacité à s'adapter dans une variété de climats aride, humide, chaud et froid, etc.



Vous souhaitez en connaître plus sur la race terminale Dorper?
Veuillez communiquer avec nous ou consulter notre site Internet
pour connaître tous les détails de la race :

www.fermeberniercampbell.com

M. Bernier & C. Campbell
215, 1^{er} rang Milton, Roxton Pond, Qc.
450.361.9502 • berniercampbell@videotron.ca

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

Confiants sur nos capacités, mais inquiets de nos appuis ?

Au cours des derniers mois, différents éléments sont venus ponctuer notre quotidien de producteurs ovins dont particulièrement les récentes décisions et actions de la Financière agricole du Québec (FADQ) relativement à l'application des mesures d'efficacité voulant le retrait de 25 % des entreprises dans l'établissement des coûts de production mais également les premiers paiements du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) en fonction des kilogrammes vendus. Dans le premier cas, c'est près de 5 % du coût de production ovin qui sera retranché en 2011 et 9 % en 2012. Toutefois, la Financière s'engage à verser tout surplus généré par cette nouvelle mesure. Peut-on espérer ou même croire qu'il y aura des surplus ?



L'utilisation des données de traçabilité aura sans contredit été l'événement ayant eu le plus d'impact pour nos entreprises mais également pour notre organisation. En tant que producteur, nous avons tous dû prendre notre courage à deux mains afin de procéder à la correction des dossiers 2009 en août 2010. En janvier 2011, on recevait encore des ajustements pour l'année 2009 et on utilisait les données de 2010 pour lesquelles les mêmes erreurs constatées en août pour les données de 2009 subsistaient. En tant que président de la Fédération, j'ai toujours collaboré avec la Financière agricole du Québec afin d'arriver à une solution satisfaisante pour les deux parties. D'ailleurs, lors de l'application du coût de production 2008, des engagements ont été pris de part et d'autres. Des engagements qui à ce moment, étaient réalistes si on respectait l'échéan-

cier de travail établi. L'application des kilogrammes d'agneaux vendus, la réalisation d'une étude d'impact détaillée par la Financière et l'obligation d'acheter des sujets reproducteurs évalués figuraient parmi les éléments de l'entente. Suite à des demandes conjointes avec la Fédération des producteurs de bovins du Québec et l'UPA, la Financière a accepté de maintenir, pour 2011 uniquement, le tiers de l'intervention du programme ASRA sur les brebis. *Mais qu'en est-il de l'étude d'impact à réaliser suite à la première année d'application des kilogrammes vendus ? Qu'en est-il des ajustements demandés par la Fédération pour la prise en compte des agneaux vendus à un consommateur pour abatage ? Qu'en est-il des demandes de report pour 2010 et 2011 des conditions d'évaluation des sujets reproducteurs sur Genovis ?* Toutes ces demandes, malgré l'insistance

et les explications de la Fédération, ont été rejetées.

On est alors porté à se questionner sur la finalité des modifications apportées au programme ASRA. *Quels objectifs sont poursuivis par la FADQ ? Une meilleure traçabilité ? De meilleures performances de la FADQ lors de l'évaluation des programmes ? Des économies, certes, puisque 30 % de l'enveloppe anciennement versée au secteur ovin a disparu en moins de deux, dont 25 % uniquement suite à la transition sur les kilogrammes vendus. La Financière agricole du Québec (FADQ) a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Peut-elle espérer, avec de telles coupures, atteindre sa mission de soutien et de développement de secteur ovin ?*



Lors de ma dernière rencontre avec les représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Alimentation du Québec, la Fédération a tenu à présenter le plan sectoriel ovin, établissant les grandes orientations du secteur afin de répondre à la demande sans cesse croissante du marché. Augmenter la production, accroître la qualité du produit, favoriser une meilleure gestion technico-économique des entreprises même l'organisation de la mise en marché du produits, sont autant d'axes qui s'orientent vers le but ultime d'assurer la rentabilité et la pérennité des entreprises. Outre notre plan d'actions, j'ai partagé les préoccupations importantes que nous avons suite aux modifications apportées au programme ASRA et pour lesquels nous désirions l'appui du MAPAQ afin d'être entendu par la Financière. Nous ne sommes plus à l'étape de solliciter un programme d'aide ad hoc, nous devons agir rapidement afin de maintenir les liquidités sur les entreprises et que les organisations comme la nôtre, travaillent au développement du secteur, à l'organisation de la mise en marché, plutôt qu'à trouver qui a fait une erreur entre les différents intervenants qui ont de l'information pour un sujets vendu.

Nos entreprises ont le potentiel de se développer, le marché est présent pour recevoir l'agneau produit ici, pour les gens d'ici. En tant que producteur, nous avons la capacité d'intégrer des changements puisque nous l'avons fait à maintes reprises dans le passé. Toutefois, encore faut-il être écouté, mais surtout être compris. Je vous avouerais être inquiet. Inquiet de la volonté qu'ont actuellement nos vis-à-vis de faire avancer tout le processus sans évaluer les conséquences réelles pour les entreprises et les économies régionales. Nous avons l'expertise et la connaissance de nos entreprises. En tant que producteur, vous avez le droit de faire part de vos préoccupations. Il est plus que temps que nos partenaires comprennent nos problématiques qui risquent de mettre en péril l'ensemble de la réalisation des 30 dernières années. Les entreprises ovines ont leur place sur l'ensemble du territoire québécois et soyez assurés que nous ferons le nécessaire afin qu'elles y demeurent. Les enjeux sont grands, je vous le concède, mais je demeure toutefois confiant que malgré les préoccupations

Nos entreprises ont le potentiel de se développer, le marché est présent pour recevoir l'agneau produit ici, pour les gens d'ici. En tant que producteur, nous avons la capacité d'intégrer des changements puisque nous l'avons fait à maintes reprises dans le passé. Toutefois, encore faut-il être écouté, mais surtout être compris.

tions budgétaires de la Financière à court terme, elle pourra évaluer les enjeux à moyen et long terme de ses décisions et travailler de concert avec nous.

Bon printemps.

Langis Gauthier

Des nouveaux mécanismes visant à favoriser la régularité de la production d'agneaux lourds

Lors de l'Assemblée générale annuelle, les délégués ont donné deux mandats clairs au conseil d'administration de la Fédération visant à mettre en place, dans l'année en cours, des mécanismes favorisant la régularité des approvisionnements des agneaux durant l'année. Deux mécanismes ont ainsi été étudiés soit : un **assouplissement aux conditions de participation au contrat annuel** et un **prélèvement visant à promouvoir la production d'agneau en période hivernale**. Ce dernier sera ici expliqué en détails.

Prélèvement visant à promouvoir la production d'agneaux en période hivernale

Lors de la présentation de la Fédération sur la mise en place de parts de production sur la base d'historique de livraison et des contrats annuels, les délégués ont demandé une réévaluation des exigences de participation aux engagements annuels mais également un certain niveau de découplage des interventions entre les engagements annuels et les livraisons hebdomadaires. À cet effet, **les délégués ont demandé qu'un incitatif sur le prix, via la mise en place d'un prélèvement, soit établi afin de promouvoir la production d'agneaux durant la période hivernale et**

Exemple d'application de la prime hivernale combinée au prix de la convention 2010 et à la prime en contrat annuel

	Été	Hiver	Écart
Prix de la convention (2010) (\$/kg)*	7,57 \$	8,00 \$	
Prélevé contrat annuel (\$ /kg)	(0,07) \$	(0,07) \$	
Prélevé livraison hivernale (\$ /kg)	(0,25) \$	0,25 \$	
Prix net payé au producteur (\$ /kg)	7,25 \$	8,18 \$	
Prix par agneau 22 kg	159,50 \$	179,96 \$	20,46 \$
Versement des montants résiduels des fonds			
Prime contrat annuel (\$ /kg)**	0,10 \$	0,13 \$	2 versements/année
Prime livraison hivernale (\$ /kg)***		0,08 \$	
Prix net payé au producteur (\$ /kg)	7,35 \$	8,39 \$	
Prix par agneau 22 kg	161,70 \$	184,47 \$	22,77 \$

* à noter que les prix de vente des agneaux à partir du 1^{er} juin 2011 sont toujours en négociation au moment d'écrire cet article. L'exemple suivant utilise les prix de 2010 à titre indicatif.

** La prime en contrat annuel versée en 2010 a été de 0,14 \$/kg pour le 1^{er} semestre et 0,16 \$/kg pour le 2^e semestre. Elle est versée deux fois par année en fonction des ventes réalisées par le producteur. Les données présentées dans cet exemple sont plus conservatrices et tiennent compte des volumes moyens de 1 000 agneaux livrés hebdomadairement en hiver et de 1 300 agneaux en été.

*** L'ajustement de la prime hivernale est présenté en fonction des volumes moyens de livraison. Il peut subvenir que ce montant varie.

À retenir

- * Mise en place d'un incitatif de prix, autogéré par l'Agence de vente, dès le 5 juin 2011.
- * 0,25 \$/kg seront prélevé sur tous les agneaux livrés durant l'été (1^{er} juin au 30 novembre) afin de verser une prime à tous les agneaux livrés l'hiver.
- * Tous les agneaux vendus entre le 1^{er} décembre 2011 et le 31 mai 2012 auront une prime par rapport au prix de convention.
- * Prévoir les périodes de livraison de vos agneaux lourds.

ainsi mieux répondre à la demande des acheteurs. Par conséquent, un mandat a été confié au conseil d'administration afin de déterminer un montant incitatif pour l'amélioration de la production durant la période d'hiver.

Selon les volumes historiques livrés en période d'hiver et d'été à l'Agence de vente, les administrateurs ont entériné un montant incitatif de 0,25 \$/kg à prélever sur tous les agneaux livrés durant la période estivale débutant le 1^{er} juin et se terminant le 30 novembre de chaque année, à moins d'avis contraire. Le montant ainsi retenu constituera un fonds qui permettra de verser une prime par kilogramme à tous les agneaux livrés durant la période hivernale suivante (1^{er} décembre 2011 au 31 mai 2012). En 2009 et 2010, on a constaté que pour ces périodes respectives, entre 1 000 et 1 300 agneaux avaient été livrés par semaine. La bonification pour les agneaux livrés en hiver devrait donc être, si la tendance se maintient, plus élevée que les 0,25 \$/kg prélevé durant l'été. Toutefois, afin d'être équitable et de mieux gérer l'état du fonds, il est proposé que le montant de la prime hivernale soit fixé à environ 0,25 \$/kg dès le début de la période et qu'à la fin de cette dernière, en juin, on redistribue le solde du fonds à l'ensemble des producteurs qui ont livré des agneaux durant l'hiver.





Surveillance de la tremblante

Contribuez à l'éradication de la tremblante au Canada



La tremblante est une maladie mortelle qui s'attaque au système nerveux central des moutons et des chèvres. Il est dans l'intérêt du Canada de protéger son cheptel et d'éradiquer cette maladie pour demeurer concurrentiel et maintenir l'accès aux marchés.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) effectue des tests de dépistage afin de déceler les animaux infectés.

Signalez tout animal adulte (âgé de 12 mois et plus) qui est

- **mort à la ferme**

OU qui présente les signes suivants :

- **perte de poids inexplicquée**
- **difficulté à se tenir debout ou à marcher**
- **changements de comportement**

L'ACIA défraie les coûts des tests de dépistage et peut offrir une indemnisation pour tout animal dont on a ordonné l'abattage dans le cadre d'une enquête sur la tremblante.

Pour participer au Programme national de surveillance de la tremblante, composez le **1-800-442-2342**.

www.inspection.gc.ca



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada



Dernier avis

Déclarations 2009 pour admissibilité à l'ASRA

Veillez prendre note que la FPAMQ ne traitera plus aucune demande de réglementation concernant vos agneaux lourds vendus à la ferme, vos sujets reproducteurs ou tout autre agneau lourd transigé au cours de l'année 2009 à partir du 18 avril 2011. ■

Agence de vente des agneaux lourds

Nouveaux formulaires en ligne

Les **nouveaux formulaires** de l'Agence de vente des agneaux lourds sont maintenant disponibles sous format Excel. Pour les télécharger, visitez le www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ sous l'onglet dossiers/actualités et mise en marché. Un fois complétés, retournez-les à l'adresse courriel agenceagneaux@upa.qc.ca

Si vous n'avez pas accès à Internet, téléphonez au 450 679-0540 poste 8484. ■

Agence de vente des agneaux lourds

Bulletin d'informations L'Agneau lourd Express

Depuis le printemps 2010, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec publie un bulletin d'informations virtuel pour les producteurs d'agneaux lourds, **L'Agneau lourd Express**. Il fournit beaucoup d'informations utiles sur les différents dossiers liés à l'Agence.

Si vous ne recevez pas ce bulletin d'information, téléphonez au 450 679-0540 poste 8484 afin de transmettre votre adresse courriel. ■

Date à mettre à votre agenda

Recensement de l'agriculture : 10 mai 2011

Le Recensement de l'agriculture aura lieu le 10 mai prochain. Le gouvernement utilise les données du Recensement pour prendre des décisions sur différents dossiers tels l'assurance-récolte, les politiques de crédit agricole, le transport, les services du marché et le commerce international. Les données servent également à informer la population sur les tendances dans l'industrie agricole, exposer les vues du milieu agricole au public et défendre les intérêts des producteurs agricoles dans les négociations commerciales internationales.

Pour compléter le formulaire, visitez le :
www.recensement2011.gc.ca ■

Services-conseils OVIPRO

Le départ d'une conseillère et coéquipière au sein de l'équipe OVIPRO...

Madame Geneviève Lacroix était au service de la production ovine depuis 2005. Débutant ses fonctions de conseillère auprès du Club Ovin COOLL (Club Ovin Outaouais, Laurentides, Lanaudière), madame Lacroix a couvert ce vaste territoire, toujours désireuse d'offrir des services de qualité à ses membres. Suite à la mise en place des Services-conseils OVIPRO, en 2008, elle a rejoint l'équipe de conseillers nouvellement formée et a continué de couvrir le même territoire en ajoutant, sur son parcours, la région de la Mauricie. Ses connaissances de l'ovin, ainsi que son dynamisme, auront apporté beaucoup à l'équipe OVIPRO.



Merci à toi Geneviève pour tes bons services auprès de la clientèle ovine. L'équipe est très heureuse d'avoir travaillé avec toi et te souhaite bonne chance dans tes futurs projets.

... Et l'arrivée d'un nouveau membre!

Monsieur Nikolay Stoyanov est titulaire d'un baccalauréat d'ingénieur en zootéchnie et d'une maîtrise en production ovine dans son pays d'origine, la Bulgarie. Son cheminement professionnel comporte quinze ans de services-conseils en production animale, dont les ovins. Il a aussi été à l'emploi du réseau Agri-conseils de l'Estrie, en tant que conseiller en production bovine ces 3 dernières années. Cela lui offre ainsi une solide expérience de travail en services-conseils auprès de la clientèle agricole. Monsieur Stoyanov couvre maintenant les régions de la Mauricie, de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais en remplacement de madame Geneviève Lacroix. Un beau défi qu'il saura assurément relever avec brio, puisque son principal objectif professionnel est de pouvoir contribuer à la réussite des élevages ovins, tout en répondant aux attentes des producteurs.



Nous te souhaitons la bienvenue dans l'équipe des Services-conseils OVIPRO Nikolay! ■

Abonnement de groupe à la revue Pâtre

Le CEPOQ vous propose de regrouper vos abonnements à la revue Pâtre afin de profiter d'un rabais. Le tarif régulier est 94 € TTC (environ 126 \$ selon le taux de change en vigueur au 10 mars – sujet à variations) pour un an alors que le tarif promotionnel, advenant un minimum de 10 abonnements, serait de 77 € (environ 103 \$). Si le nombre de demandes dépasse largement l'objectif, nous tenterons de renégocier à la baisse. La revue serait acheminée directement chez vous, mais votre paiement devrait être effectué au CEPOQ qui acquittera une facture unique auprès du fournisseur. Si cette opportunité vous intéresse, téléphonez au 418-856-1200 poste 225 pour donner votre nom, ou par courriel à martine.jean@cepoq.com. Si le nombre de personnes intéressées est suffisant, nous procéderons à l'abonnement du groupe après avoir communiqué et confirmé auprès des gens listés. ■

Concours Mérite Genovis 2009

- > Meilleur troupeau maternel Arcott Rideau
- > Meilleur troupeau maternel prolifique



Santé et génétique supérieure

Vous aussi vous pouvez faire confiance à

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

Sujets disponibles www.fermerido.com

Troupeau ayant le statut or pour le Maedi-Visa

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-5140
rido@videotron.ca

Lomano Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963

La Ferme Manasan

150, chemin Laberge Danville, QC. J0A 1A0



Amélie Fluet, Pierre &
Robert Laberge

Tél.: 819-839-3350

Télec.: 819-839-1202

amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca

Obtenez des agneaux vigoureux à partir de la naissance
Augmentez la qualité du produit que vous offrez

Choisissez la race Hampshire comme race terminale

80% de nos clients renouvellent leur expérience



Programme de paiement anticipé en production ovine



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Un programme d'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada administré par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Une solution simple, pratique et RENTABLE...

- Un prêt d'un montant maximal de 400 000 \$
- Les premiers 100 000 \$ sans intérêt
- Jusqu'à 300 000 \$ à un taux avantageux (taux de base moins 0,25 %)

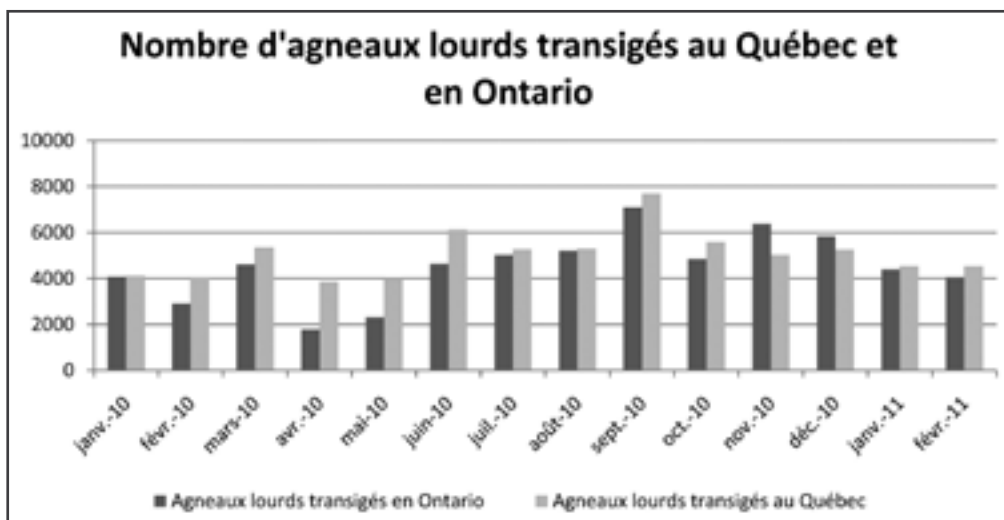
N.B : Le montant maximal prêté est calculé en fonction de l'inventaire du troupeau

Chaque jour des producteurs d'ovins bénéficient des avantages du PPA.
Pourquoi pas vous?

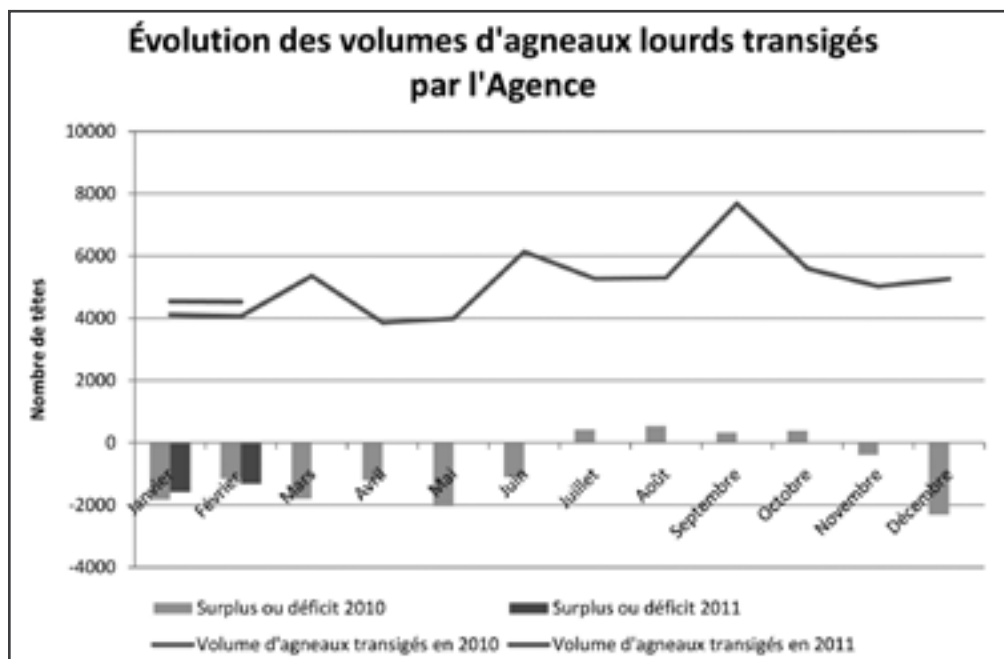
Pour plus d'information :

Contactez l'équipe du PPA au 450 679-0540, poste 8994 ou 8993
ou visitez le www.agneauduquebec.com

Commerce dynamique en début d'année 2011



Le début de l'année 2011 s'est caractérisé par un dynamisme des abattages d'agneaux lourds comparativement à la même période l'an dernier autant pour le Québec que l'Ontario. Nous ne disposons pas de données quant à la demande en Ontario mais tout porte à croire qu'à l'instar de Québec, la demande pour ce type d'agneaux connaît une expansion. En effet, au Québec, la demande a grimpé de 3 % entre janvier 2010 et janvier 2011 et de 12 % entre février 2010 et février 2011.



L'écart entre la demande d'agneaux lourds et le volume transigé au Québec pour les semaines 8 et 9 2011 s'est creusé de façon significative par rapport à l'an dernier à la même période. Les quantités offertes n'ont pas suivi le même rythme que la demande. Pour la semaine 9, l'offre a augmenté de 3,8 % face à la demande qui pour sa part, a enregistré un boom de 59,7 %.

Bilan de l'offre, de la demande et des quantités d'agneaux lourds facturées

	2010		2011	
	Semaine 8*	Semaine 9*	Semaine 8*	Semaine 9*
Quantité demandée	1 194	1 204	1 920	1 923
Quantité offerte	1 073	1 178	1 118	1 223
Quantité facturée	966	1 137	1 115	1 218
Écart demande-facturation	-121	-26	-802	-700
Moyenne des quantités facturées depuis le début de l'année 2010				1 035
Moyenne des quantités facturées depuis le début de l'année 2011				1 143

* Les semaines 8 et 9 correspondent aux dates allant du 21 février au 6 mars pour 2010 et du 20 février au 5 mars pour 2011.



Distribution provinciale des agneaux lourds selon la classification hebdomadaire pour 2011

Indice	Semaine 2011-8		Semaine 2011-9	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
70	11	1,0	14	1,2
75	30	2,8	18	1,6
80	70	6,5	39	3,4
85	12	1,1	9	0,8
90	22	2,0	34	3,0
92	0	0,0	4	0,3
93	36	3,3	38	3,3
95	70	6,5	47	4,1
97	52	4,8	62	5,4
98	8	0,7	2	0,2
100	163	15,1	162	14,1
101	73	6,8	73	6,4
102	58	5,4	69	6,0
103	147	13,6	170	14,8
104	101	9,4	111	9,7
105	174	16,1	236	20,6
106	53	4,9	60	5,2
Non classifié	44	3,9	70	5,7
Total classifié	1 080	100,0	1 148	100,0

L'indice moyen de classification des agneaux lourds à l'échelle provinciale a été de 98,64 pour la semaine 8 et de 99,77 pour la semaine 9. La part des agneaux lourds ayant enregistré un indice moyen de 100 et plus a atteint le niveau de 76,7 % pour la semaine 9 comparativement à 71,2 % la semaine précédente. ■



Lait de Remplacement

- ✓ LambGro 22/28
- ✓ Dairy LambGro 24/35

Soigneur Automatique pour Agneaux

- ✓ Lait chaud à volonté, tout comme dans la nature!
- ✓ Peut nourrir j'usqu'à 120 agneaux






HeadStart HiCal
Supplément de Colostrum pour Agneaux



(800) 265-7863 x210
orders@grober.com www.grobernutrition.com

États-Unis : marché haussier pour l'agneau

Chaque année, le Département de l'agriculture américain (USDA) organise un forum sur les perspectives pour l'ensemble des produits agricoles dans le monde et aux États-Unis. En 2011, ce forum a eu lieu les 24 et 25 février derniers sous le thème de: Stratégies d'aujourd'hui, opportunités de demain (*Today's strategies, tomorrow's opportunities*).

Les nouvelles concernant l'agneau et le mouton sont plutôt prometteuses d'un point de vue de prix. Depuis 2005, le troupeau des États-Unis a connu un déclin. En janvier 2011, le nombre d'agneaux et moutons a atteint 5,5 millions de têtes soit 2 % en moins qu'en 2010. De même, l'inventaire total des sujets reproducteurs a connu une diminution de la même taille.

En 2010, la production d'agneaux a enregistré un total de 164 millions de livres, soit une baisse 4 % par rapport à l'année précédente. Pour 2011, le USDA prévoit une production de 157 millions de livres. La réduction de l'offre domestique devrait impliquer une hausse des importations. Ces dernières se situeraient autour de 168 millions de livres en 2011 selon les prévisions, soit 2 % de plus qu'en 2010. Les exportations quant à elle, demeureraient à un niveau inchangé à 16 millions de livres. Compte tenu de ces éléments, le niveau des prix de l'agneau demeureraient fermes en 2011.

Australie : robuste demande pour l'agneau

Les prévisions en Australie tablent sur une augmentation de la production d'agneaux de 7 % en 2011 résultant de l'effet combiné d'une augmentation du volume des agneaux abattus et du poids moyens carcasse qui est se situe désormais à 21,6 kg. Une modeste augmenta-

tion de la relève du troupeau est toutefois anticipée en 2011 (2 % par rapport à 2010). Avec les niveaux élevés des prix, les producteurs devront composer avec la décision de reconstituer le troupeau ou de réaliser des ventes d'agneaux immédiatement.

La demande pour l'agneau produit en Australie va se maintenir ferme autant sur le marché domestique que sur le marché mondial avec des prévisions d'exportation en hausse de 7 % en 2011 par rapport à l'an dernier. Le Moyen-Orient serait la destination la plus importante des agneaux en provenance de l'Australie en 2011. Une évolution conséquente est également attendue pour les régions du sud-est asiatique et de la Chine.

Troupeau ovin au Canada : des disparités entre les provinces

Statistique Canada a publié au cours du mois de février les dernières données concernant l'agneau et mouton dans les fermes pour l'ensemble des provinces du Canada. Le nombre total a atteint 813 600 têtes au 1^{er} janvier 2011, soit une hausse 1 % par rapport à l'an dernier. Le nombre de brebis et de sujets reproducteurs a grimpé de près de 2 %

durant la période considérée pour l'ensemble du pays.

Les provinces du Manitoba, du Québec et la Colombie-Britannique sont celles qui ont vu leur troupeau diminuer. Au Québec, le nombre total d'ovins a reculé de 5,2 % entre le 1^{er} janvier 2010 et 2011. En 2006, ce nombre totalisait 252 000 têtes. On observe également une décapitalisation du nombre de brebis de l'ordre de 3,8 % pour la même période. Le nombre d'agneaux destinés à la reproduction passe de 23 000 têtes en 2009 à 19 000 têtes au 1^{er} janvier 2011.

Pour leur part, les provinces de l'Ontario et de l'Alberta affichent des signes de reconstitution du troupeau ovin en général et du nombre de brebis. Ce dernier a connu une augmentation respective de 5 % et 4 % en un an pour les deux provinces. Selon la même source et au second semestre 2010, l'abattage total au Canada a enregistré un recul de près de 5 % comparativement à la même période l'année précédente. Cette même tendance a été observée dans les provinces où la production est la plus importante à savoir le Québec, l'Ontario et l'Alberta avec des reculs respectifs de 5,8 %, 1 % et 8,5 % selon la même source.

Inventaire du troupeau ovin au 1^{er} janvier au Canada

	Total troupeau Milliers de têtes			Brebis Milliers de têtes		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Canada	808,2	805,5	813,6	522,1	515,7	521,6
Est	489,2	487	493,4	333,3	330	333,9
Atlantique	29,2	30	35,4	19,2	19,5	21,4
Québec	245	238,5	226	163,2	158,5	152,5
Ontario	215	218,5	232	150,9	152	160
Ouest	319	318,5	320,2	188,8	185,7	187,7
Manitoba	61	59	53	31,5	30,6	28
Saskatchewan	82	87,5	90	46,1	48	49,8
Alberta	127	127	132,7	83,7	81	84,2
Colombie-Britannique	49	45	44,5	27,5	26,1	25,7

Source : Statistique Canada

La classification des agneaux lourds du Québec, comment ça fonctionne ?

Les agneaux lourds produits au Québec sont payés selon le poids et la qualité de leur carcasse. Un classificateur évalue la conformation afin d'établir la qualité d'une carcasse. La classification de tous les agneaux lourds mis en marché au Québec est sous la responsabilité de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec.



La procédure de classification des agneaux se résume de la manière suivante. Après l'abattage, les carcasses des agneaux lourds sont placées dans une salle réfrigérée de l'abattoir de manière à être accessibles au classificateur et à atteindre une température de 4°C. Un classificateur de la Fédération se rend sur place et évalue visuellement chaque carcasse. Son évaluation des carcasses se base selon deux critères: la **conformation** et la **mesure de gras dans la carcasse**.

La conformation

La conformation de la musculature est évaluée visuellement selon

Tableau 1. Interprétation de la grille de classification

Conformation (gigot/longe/épaule)	Conformation moyenne
1-1-1 / 1-1-2	1
2-2-1 / 2-2-2 / 2-2-3	2
2-3-3 / 3-3-3 / 3-3-4	3
3-4-4 / 4-4-4 / 4-4-5	4
4-5-5 / 5-5-5	5

une échelle de 1 à 5 pour les trois sections de la carcasse : le gigot, la longe et l'épaule. Chaque section se voit attribuer une note de conformation. Une note de 1 correspond à une musculature déficiente, 3 une bonne et 5 une excellente. L'indice de conformation de la carcasse de l'agneau correspond à la moyenne des notes données à chaque section (voir **tableau 1**).

Le taux de gras

La teneur en gras de la viande est évaluée à l'aide d'une règlette. Le classificateur fait une légère incision à 11 centimètres de la ligne médiane sur la douzième côte de la carcasse et y introduit la règlette afin de mesurer l'épaisseur de gras dorsal en millimètres. Cette mesure est représentative du taux de gras de la carcasse.



photo : CEPOQ

Le classificateur fait ensuite parvenir ces données à l'Agence de vente pour que celle-ci puisse établir l'indice de classification de chaque carcasse.

L'établissement de l'indice de classification s'effectue grâce au jumelage de la mesure de gras et de l'indice de conformation. L'indice de classification peut s'échelonner de 70 à 106. Deux grilles sont utilisées pour effectuer le jumelage de ces deux paramètres. Une grille pour les agneaux lourds, dont la carcasse pèse de 20 à 24 kg, et une grille pour les autres poids carcasse. L'indice de conformation est positionné sur l'axe horizontal et la mesure de gras sur l'axe vertical. L'indice de classification correspond au point de jonction des deux axes selon les valeurs de la carcasse.



Tableau 2. Grilles de classification, selon le poids de l'agneau



Voici un exemple : une carcasse a reçu une évaluation de 2 pour le gigot, 3 pour la longe et 4 pour l'épaule et une mesure de 10 mm de gras dorsal. La carcasse se verra attribuer un indice de conformation moyen de 3. L'indice de classification issu du jumelage de la mesure de gras et de l'indice de conformation sera de 105 (voir le **tableau 2**).

La Fédération dispose d'une équipe de classificateurs attitrés à chaque abattoir. Un responsable expérimenté supervise le travail de chaque classificateur. De plus, une formation est donnée chaque année à l'ensemble des classificateurs afin de garantir la qualité et l'uniformité de la classification dans l'ensemble du Québec.

Si vous avez des interrogations concernant la classification des agneaux lourds, n'hésitez pas à contacter le personnel de l'Agence de vente.



Agneau dont le poids est inférieur à 20 kg et supérieur à 24 kg
x < 20 et x > 24

	Conformation				
	1	2	3	4	5
1	80	85	90	90	90
2	80	90	93	93	95
3	80	92	95	95	100
4	80	93	100	100	101
5	80	95	101	101	102
6	80	98	102	103	103
7	80	100	103	103	104
8	80	100	103	104	104
9	80	100	103	104	104
10	80	100	103	104	104
11	80	98	103	104	104
12	80	97	102	103	104
13	80	95	101	102	103
14	80	95	100	101	102
15	80	93	100	100	101
16	80	93	97	97	100
17	80	90	95	95	98
18	80	90	90	93	95
19	80	85	85	90	90
20	80	80	80	80	80
21	80	80	80	80	80
22	75	75	75	75	75
23	75	75	75	75	75
24	75	75	75	75	75
25	70	70	70	70	70

Agneau dont le poids est inclus entre 20 kg et 24 kg
= 20 ≤ x ≤ 24

	Conformation				
	1	2	3	4	5
1	80	85	90	90	90
2	80	90	93	93	95
3	80	92	95	95	100
4	80	93	100	100	101
5	80	95	101	101	102
6	80	98	102	103	103
7	80	100	105	105	106
8	80	100	105	106	106
9	80	100	105	106	106
10	80	100	105	106	106
11	80	98	105	106	106
12	80	97	104	105	106
13	80	95	103	104	105
14	80	95	100	101	102
15	80	93	100	100	101
16	80	93	97	97	100
17	80	90	95	95	98
18	80	90	90	93	95
19	80	85	85	90	90
20	80	80	80	80	80
21	80	80	80	80	80
22	75	75	75	75	75
23	75	75	75	75	75
24	75	75	75	75	75
25	70	70	70	70	70



bergerie FLEURIAULT
productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
 - Désaisonné
 - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
 - Bonne capacité et conformation
 - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Béliers génotypés pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
 - Productifs
 - désaisonnés
 - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
 - rustiques
 - désaisonnées
 - prolifiques

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !

CHEZ NOUS, NOTRE REVENU C'EST LE DORSET !

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski
418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay B.Sc.a et Francis Boucher agr.

Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

Gagnants au symposium ovin 2009 :

- Meilleur troupeau maternel inter-races au Québec
- Meilleur troupeau Polypay au Québec avec une production moyenne des brebis de :
 - ✓ 1.47 agnelages/brebis/an, sans photopériode ni hormones
 - ✓ 2.48 agneaux sevrés/brebis/an
 - ✓ 70.15 kg d'agneaux élevés à 50 jours
- Meilleure brebis Polypay au Québec :
 - ⇒ ALI 9240P

Agnelles et béliers à vendre en tout temps

285 rang 4 est, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), GOL 3P0
Téléphone : 418-493-2323 • télécopieur : 418-493-1169
fboucher8@sympatico.ca

La Réunion générale annuelle du CEPOQ

Les participants y trouvent leur compte

Tous les printemps, le Centre d'expertise en production ovine du Québec tient sa Réunion générale annuelle (RGA). Il s'agit, pour le Conseil d'administration et l'équipe, d'une occasion unique de faire part des nombreux efforts déployés au cours de l'année. Et toute personne intéressée par l'industrie ovine est invitée à y assister.

L'occasion de rencontrer les spécialistes qui travaillent pour vous

Lors de la RGA, toute l'équipe du CEPOQ est présente. Les responsables des différents secteurs font état des dossiers qui ont été abordés au cours de l'année terminée. Ainsi, la génétique, la santé et les services-conseils/vulgarisation sont traités. De plus, tous les projets de recherche et développement (R&D) sont brièvement présentés et quelques résultats partiels sont expliqués.

Il s'agit donc d'une excellente opportunité de se mettre à jour quant aux nouveautés du secteur et aux avancées scientifiques dans l'ovine. Vous pourrez poser vos questions afin d'approfondir vos connaissances sur les sujets touchés. En effet, l'équipe demeure entièrement disponible pour échanger avec vous. Vous pourrez également rencontrer tous les conseillers et conseillères des Services-conseils OVIPRO et échanger plus particulièrement avec celui ou celle qui couvre votre région. C'est une excellente occasion d'établir un premier contact avec la personne qui pourra vous appuyer pour consolider votre entreprise et prendre connaissance de tous les éléments contenus dans l'offre de services d'OVIPRO.

Par ailleurs, les principaux documents de référence produits par le CEPOQ et ses partenaires seront disponibles sur place. Vous pourrez donc vous procurer une multitude d'outils utiles, notamment le guide de sélection des sujets reproducteurs, le guide sur la photopériode, les carnets de troupeau, le guide de gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal chez les moutons et le document de formation en santé ovine.


La possibilité d'être membre des comités consultatifs

Suite à la présentation des activités et projets, les participants se séparent en trois groupes selon leur champ d'in-

La prochaine Réunion générale annuelle du CEPOQ aura lieu le 16 avril 2011 à l'hôtel L'Oiselière de St-Nicolas. Surveillez la Terre de Chez Nous et le site Internet www.cepoq.com, au début avril, afin d'obtenir tous les détails et vous inscrire.

térêt : Génétique, Vulgarisation/Transfert technologique et Recherche & Santé. Il s'agit en fait des thématiques correspondant à chacun des trois comités consultatifs du CEPOQ. Ceux-ci sont constitués de cinq personnes élues lors de la RGA par les gens présents, pour un mandat de deux ans en rotation. Les membres élus ont la responsabilité de se réunir deux fois par année pour discuter de différents sujets afin d'appuyer le Conseil d'administration et l'équipe du CEPOQ dans les orientations et les décisions importantes à prendre. À titre d'exemple, le Comité Vulgarisation a travaillé, avant la mise sur pied des Services-conseils OVIPRO, à établir les besoins du secteur en ce sens, et a contribué à dégager les grandes lignes que la formule pourrait prendre. Le Comité Génétique, pour sa part, participe activement à l'évolution et aux orientations du programme d'évaluation génétique GenOvis en faisant des recommandations. Finalement, le Comité Recherche & Santé a, au cours des deux dernières années, travaillé pour développer, avec les partenaires du CEPOQ, le guide des besoins et opportunités de recherche en production ovine.

Et des échanges entre participants

Parce qu'il est toujours constructif et agréable d'échanger entre producteurs et intervenants, les occasions qui se présentent doivent alors être saisies! La RGA du CEPOQ a historiquement toujours regroupé un bon bassin de producteurs ovins, mais également d'intervenants de tous azimuts. L'activité prend différentes formes d'une année à l'autre, mais le souci de créer un moment opportun aux échanges est toujours une priorité. **Joignez-vous donc à toute l'équipe pour faire le point sur les activités du Centre d'expertise en production ovine du Québec. Votre Centre.** 



Nouvelles de la **SEMRPQ**

Les objectifs de la SEMRPQ sont de :

- Regrouper les éleveurs de moutons de race pure, protéger et défendre leurs intérêts;
- Favoriser le développement de l'élevage des moutons de race pure dans la province, étudier, adopter et préconiser des méthodes propres à l'améliorer;
- Coopérer avec le MAPAQ et les sociétés d'élevage dans leur travail d'amélioration du mouton.

Au cours des dernières années, la SEMRPQ a travaillé à la mise en place d'un programme de développement génétique, à la promotion de l'élevage de race pure et des moutons de race pure et a participé à divers projets de recherche et développement. Nous préparons présentement le plan d'action et le budget de la SEMRPQ pour la prochaine année financière 2011-2012 et nous aimerions avoir vos commentaires et suggestions sur les programmes et services offerts par la SEMRPQ. ☎

AGA et vente du printemps 2011

L'assemblée générale annuelle de la SEMRPQ aura lieu la fin de semaine du 21 et 22 mai 2011 à Trois-Rivières. Après 3 ans d'absence, la SEMRPQ tiendra aussi lors de cette fin de semaine la vente du printemps où des sujets mâles et femelles de race pure, provenant du Québec et de l'extérieur de la province, seront offerts en vente. Voir le site Internet de la SEMRPQ pour plus de détails. ☎

Nouveau directeur général de la SEMRPQ

Bonjour, suite au départ de M. Daniel Dion, j'ai le plaisir d'agir en tant que nouveau directeur général de la SEMRPQ. En poste depuis la mi-mars permettez-moi de me présenter via ces quelques lignes. Fils d'agriculteur, natif du centre du Québec, agroéconomiste de formation, diplômé de l'université McGill, j'ai toujours travaillé dans des domaines qui touchent de près l'agriculture. Notamment, j'ai travaillé pour Agropur comme conseiller coopératif pendant près de dix années. Dans tous mes emplois, j'ai toujours été en contact étroit avec les producteurs agricoles et c'est avec enthousiasme que j'entame mon nouveau poste avec vous.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

David Provencher agr. cma
Tél : (418) 856-1200 poste 1
Fax : (418) 856-6247
semrpq@cepoq.com

Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, nos membres ainsi que nos programmes et services :

Téléphone : (418) 856-1200 poste 1 - Internet : www.agneauduquebec.com/semrp

Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.



CLASSIFICATION

SEMRPQ

Léda Villeneuve, agr., M. Sc., adjointe à la recherche, CEPOQ

*N'oubliez pas de faire
classifier vos ovins!!!*

*Nous vous rappelons que le projet pilote du programme de classification des ovins vous offre un service de classification tout à fait **GRATUIT**, et ce, jusqu'en septembre 2011 (ou jusqu'à épuisement des fonds disponibles du projet). Il est encore trop tôt pour dire quels seront les coûts après cette date...*



Par ailleurs, n'oubliez pas que **pour bénéficier du programme d'aide pour l'élevage de mâles de remplacement de la SEMRPQ, vous devez faire classifier vos béliers.**

N'hésitez donc pas à faire une demande de classification auprès du **classificateur M. Robert Girard par courriel au classification@cepoq.com ou par télécopieur au 418-856-6247.** Le formulaire de demande de classification est disponible sur le site du CEPOQ au www.cepoq.com dans la section « nouvelles » ou encore, en inscrivant « formulaire » dans le moteur de recherche vous y parviendrez rapidement. Vous pouvez également le télécharger

à partir du site de la SEMRPQ au

www.agneau-quebec.com/SEMRP.

Retrouvez sur ces mêmes sites le Guide des procédures du programme de classification des ovins.



Jusqu'à maintenant, les commentaires reçus des utilisateurs du service sont unanimes pour dire que l'exercice de la classification est très formateur et chacun y voit un aspect éducatif. Le fait d'avoir un « œil externe » qui évalue les animaux permet à l'éleveur de voir ses animaux sous un autre aspect et lui permet d'améliorer sa sélection. Lors des visites du classificateur, les premiers sujets prennent généralement un peu plus de temps à classifier, car M. Girard explique chaque caractère sous évaluation. À la fin de la classification, l'éleveur reçoit un certificat de classification individuel pour chaque sujet et peut également demander un fichier Excel contenant les données de classification de ses sujets avec le pourcentage obtenu pour chaque critère d'évaluation.

Profitez du projet pilote... il est là pour vous!



L'achat d'agnelles de remplacement... **est-ce une décision rentable pour mon entreprise?**

L' introduction d'agnelles de remplacement (par l'achat ou la production) est incontournable pour la rentabilité d'une entreprise ovine : c'est la relève d'un troupeau. Les agnelles doivent être judicieusement choisies afin d'améliorer continuellement la qualité de votre cheptel. Il est donc essentiel d'en prévoir le nombre, soit l'équivalent de 17 à 20 % du troupeau, et ce, à chaque année, afin de maintenir un troupeau jeune et en santé. Règle générale, le taux de remplacement devrait être égal au taux de réforme si le troupeau est stabilisé!! De plus, il faut s'assurer de la qualité des individus par le biais d'une sélection axée sur la génétique et la conformation.



Une question d'objectifs

Avant d'aller magasiner des agnelles, il est prioritaire d'établir ses objectifs de production. *Quels sont le rythme d'agnelage visé, la prolificité souhaitée, le nombre d'agneaux à vendre par année et leur répartition entre les différents marchés visés (lait, léger et lourd)?*

Ces questions doivent être en lien avec le type de producteur que vous êtes (temps plein, temps partiel), vos attentes financières (rythme de vie, taux d'endettement), vos installations et votre type d'alimentation. En effet, la qualité et la disponibilité des aliments servis auront un impact significatif sur les performances des animaux, et ce, peu importe la race de moutons. Il est donc indéniable et prioritaire de vous assurer d'avoir de bons fourrages ou d'être en processus d'améliorer la qualité de ceux-ci, car tous s'entendront pour dire que « *ce sont les bons fourrages qui font les bons ovins* ».

Un choix de race

Ensuite, il faut se questionner sur les races et croisements disponibles sur le marché et faire un choix qui conviendra le mieux à l'atteinte des objectifs fixés par votre entreprise. Les informations concernant les races présentes au Québec sont facilement disponibles. Plusieurs articles, présentant chacune des races, ont paru dans l'*Ovin Québec* au cours des deux dernières années. Également, n'hésitez pas à consulter les conseillers du MAPAQ ou du CEPOQ de votre région, qui se feront un plaisir de vous alimenter de références qui vous permettront de faire un choix éclairé.

La sélection génétique

Au-delà de la race, il y a la génétique. Ici on parle du potentiel d'un individu à transmettre ses gènes à la génération suivante. De ce fait, il est essentiel de faire l'acquisition de **BONS** sujets évalués. Au Québec, nous avons accès à un programme d'évaluation génétique avantageusement comparable aux autres programmes que l'on peut trouver à travers le monde, GenOvis. Géré par le CEPOQ, ce programme permet d'évaluer les sujets et de leur attribuer des ÉPD (Écart prévu chez les descendants) ainsi que des Indices génétiques (ex. : indice sélection maternelle (ISM), indice sélection terminale (IST), indice sélection croissance (ISC))

Concrètement en 2010, il est désormais incontournable de faire l'acquisition de sujets chez les éleveurs qui utilisent le programme d'évaluation génétique pour la sélection de leurs animaux. Il est également indispensable pour quiconque produit des sujets de remplacement d'utiliser le programme GenOvis pour la sélection de ses agnelles.

Une bonne conformation

Une agnelle bien développée et ayant une bonne conformation générale (capacité, longueur, dentition, bons membres...) est un gage de succès. Il est essentiel de se procurer des animaux génétiquement performants, mais ceux-ci doivent absolument avoir une conformation adéquate pour maintenir un rythme accéléré, tout en ayant une durée de vie productive intéressante. Pour



ce faire, le maintien de l'état de chair dû à une bonne capacité d'ingestion influencera directement les coûts d'alimentation et, donc, la rentabilité d'une entreprise. La tournée du CEPOQ, en 2008, portait sur la génétique et la conformation. Je vous invite donc à relire le cahier de conférences et à vous procurer la grille d'évaluation des sujets reproducteurs. Ne soyez pas timide d'utiliser ces outils lors de la sélection d'agnelles en vue d'un achat. Cela démontrera votre sérieux et vous permettra sûrement d'avoir un échange constructif avec les éleveurs.

Ne pas oublier l'aspect santé

Généralement, les producteurs ne se sentent concernés face à la santé de leur troupeau que lorsqu'ils font face à une situation hors de contrôle, voire épidémique. Désormais, avec la venue du nouveau programme d'ASRA, basé sur les kilogrammes d'agneaux vendus, il devient essentiel de limiter l'introduction de maladies qui pourraient affecter les performances de votre troupeau.

C'est un fait : il n'existe au Québec aucun troupeau exempt de toutes maladies. Par contre, pour certaines maladies comme le *Maedi visna* et la tremblante, plusieurs troupeaux suivent des programmes de contrôle. Il vous est d'ailleurs possible de consulter la liste des entreprises participantes au programme *Maedi visna* sur le site du CEPOQ. Vous pouvez également faire une demande de sérologie pour des sujets que vous désirez acheter, afin de valider la présence de certaines maladies contagieuses. N'hésitez pas à en discuter avec votre conseiller et votre vétérinaire.

De plus, lors d'un éventuel achat d'animaux, n'hésitez pas à poser des questions à l'éleveur concernant par exemple ses pratiques d'hygiène (gestion des seringues, désinfection, traitements particuliers), les dernières maladies diagnostiquées (*chlamydo*phila, diarrhée, pis de bois...) ou encore la régie générale du troupeau (taux de réforme, alimentation, paillage et ventilation). Faites le tour des installations et constatez l'état des lieux et l'état général des animaux. L'idée de cette recommandation est de vous assurer que vos agnelles proviendront d'un troupeau de statut sanitaire égal ou supérieur au vôtre.

Rappelez-vous que l'introduction de nouveaux animaux peut contaminer votre troupeau, mais aussi que vos animaux peuvent contaminer les nouveaux arrivants. Il est donc important de prévoir une période de quarantaine, ainsi qu'un protocole d'introduction adéquat. Parlez-en à votre vétérinaire praticien.

Une question de disponibilité

Le choix de la race ou du croisement peut parfois être influencé par la disponibilité du marché. Il est certain qu'une entreprise qui a besoin de 100 agnelles versus 20 agnelles par année peut être exposée à un plus grand nombre de contraintes. C'est parfois le manque de disponibilité qui incite certaines entreprises à produire elles-mêmes leur remplacement. Néanmoins, il est possible de s'approvisionner à l'endroit que l'on désire, si l'on prend le temps de s'entendre avec le ou les éleveurs, quitte à se mettre sur une liste d'attente. Ça

vaut la peine de patienter si cela vous permet d'avoir une relation d'affaires à plus long terme. À cet égard, il est fortement recommandé de limiter les différents fournisseurs afin de maintenir un niveau sanitaire stable à l'intérieur de votre troupeau.

Le financement

Le financement est souvent le point le plus chaud de la prise de décision. Sortir de ses poches 5 000\$ voire 20 000\$ pour l'achat de remplacement peut sembler exorbitant, même impossible pour certains. De plus, il est clair que tout bon financier vous dira que l'achat du remplacement devrait se faire à même le fond de roulement de votre entreprise et ce n'est, malheureusement, pas toujours envisageable.

Voici les résultats d'un budget partiel considérant la situation d'une entreprise de grosseur et de performances techniques similaires à celles définies dans le coût de production 2006 (voir **tableaux 1** et **2**). Dans ce budget, nous avons considéré comme revenus la vente des agnelles vendues en agneaux, les agneaux vendus suite à l'augmentation de la prolificité (passage de 1,75 à 2,0), l'ASRA provenant de l'ensemble des kg produits (100 % sur les kilogrammes vendus) ainsi que l'augmentation des kilogrammes produits suite à l'utilisation exclusive de béliers terminaux et comme dépenses, tous les frais rattachés à l'achat et à la production des agneaux supplémentaires issus de l'amélioration de la prolificité.

Une entreprise qui produit elle-même son remplacement utilise approximativement le tiers de ses brebis pour les exposer à un bélier de type maternel ou prolifique. Les agneaux issus de ce croisement ont un GMQ inférieur à des agneaux provenant d'un croisement terminal. Selon les données brutes de GenOvis 2009, le poids à 100 jours peut facilement représenter une différence de 6 kg par agneau selon les races utilisées. Considérant le prix du marché et de l'ASRA, cela représente approximativement une différence de 32,92 \$/agneau à 100 jours. De ce fait, cette même entreprise qui opérerait pour l'utilisation unique de béliers terminaux aura une amélioration de ses produits de l'ordre de 7 478 \$ pour la première année, uniquement grâce à l'amélioration du GMQ. **Dans ce contexte, l'achat du remplacement devrait inévitablement être lié à l'utilisation exclusive de béliers terminaux.**

Tableau 1.

Détails du troupeau		
Par brebis	nb	ratio
Brebis	497,5	
Agnelages	528,5	1,06
Agneaux nés vivants/an	922,1	1,85
Agneaux réchappés/an	758,7	1,53
Agneaux et agnelles vendus/an	683,4	1,38

Tableau 2.

Marché des agneaux			
	%	Poids	Prix
Agneaux de lait	23 %	23,6	100,00 \$
Agneaux légers	19 %	31,3	140,00 \$
Agneaux lourds	57 %	48,2	179,00 \$
Frais de mise en marché			
Lait et légers			5,00 \$
Lourds			15,00 \$
Coût d'alimentation			
			Prix*
Lait			10,00 \$
Légers			16,00 \$
Lourds			40,00 \$

* Estimé à partir du coût de production 2006 et des prix du marché

De ce fait, le budget partiel (**tableau 3**) présente l'ensemble du projet, soit l'achat des agnelles de remplacement avec financement et utilisation de béliers terminaux. Vous constaterez que cette entreprise générera un bénéfice positif de l'ordre de 4 222 \$ pour l'an 1. De plus, ce bénéfice augmentera chaque année soit 7 072 \$ pour l'an 2, 9 797 \$ pour l'an 3, 12 512 \$ pour l'an 4 et 15 237 \$ pour l'an 5.

Veillez noter que dans ce scénario, l'amélioration du taux d'agnelage et l'augmentation de la production d'agneaux lourds ne sont pas considérées, soit des facteurs qui peuvent fortement améliorer les revenus de l'entreprise. De plus, il est important de ne pas perdre de vue que l'achat d'animaux est un investissement qui doit être considéré à moyen terme. Avant de faire une



Tableau 3. Budget partiel: Achat d'agnelles ayant une prolificité de 2,0 agneaux plutôt que la production du remplacement à même le troupeau dont la prolificité moyenne est de 1,75 et utilisation de béliers terminaux pour l'ensemble du troupeau.

Produits en plus		Produits en moins	
Vente des agnelles sur le marché (75 x 151,63\$*)	11 372,25 \$	Aucun	
Compensation ASRA agnelles marché (75 x 39 kg*)**	5 036,29 \$		
Augmentation de la productivité	-		
Vente d'agneaux supplémentaires (15 x 151,63 \$)*	2 274,45 \$		
Compensation ASRA agneaux supplémentaires (15 x 39 kg*)**	1 007,26 \$		
Utilisation de béliers terminaux (686 x 2 kg*** x 3,72 \$/kg vif)	5 104,00 \$		
Utilisation de béliers terminaux (686 x 2 kg*** x 1,73 \$/kg vif)	2 374,00 \$		
Total des produits en plus	27 168,25 \$		
Dépenses en moins		Dépenses en plus	
Aucune		Achat des agnelles de remplacement (275 \$/tête)	20 625,00 \$
		Alimentation des agneaux supplémentaires	441,60 \$
		Mise en marché (agneaux suppl. et agnelles)	958,50 \$
		Vétérinaire (1\$/agneau) :	15,00 \$
		Tags (2,50 \$/agneau) :	37,50 \$
		Main-d'oeuvre (9,50 \$/hr. 0h30/agneau) :	71,25 \$
		Autres frais variables (allaitement artificiel) :	47,41 \$
		Financement crédit temporaire (7 %)	750,00 \$
		Total des dépenses en plus	22 946,26 \$
Changement dans le bénéfice d'exploitation pour l'an 1	4 222 \$		
l'an 2	7 072 \$		
l'an 3	9 797 \$		
l'an 4	12 512 \$		
l'an 5	15 237 \$		

* Moyenne pondérée en fonction des données du tableau 2.


** Compensation net de 1,73\$/kg (100% sur le kg vendu)

*** Différentiel de poids à 100 jours entre l'utilisation de béliers maternels ou prolifiques versus l'utilisation unique de béliers terminaux

demande d'emprunt pour l'achat de remplacement, la réalisation d'un diagnostic multidisciplinaire de la situation de l'entreprise est fortement suggérée. Le nouveau programme de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles du MAPAQ et les services offerts via les réseaux Agriconseils peuvent vous permettre d'avoir l'aide adéquate pour évaluer la situation de votre entreprise. Informez-vous auprès de votre point de service régional.

Enfin, est-ce rentable ?

Enfin, la rentabilité ce n'est pas si simple à calculer, car il y a un très grand nombre de facteurs qui peuvent influencer la rentabilité d'un investissement. Vous devriez retenir que l'achat du remplacement ce n'est pas uniquement une dépense, si on sait ce que l'on achète et pourquoi on l'achète, car il peut vous faire progresser. En ce sens, il est important de ne pas magasiner uniquement un prix,

car une fois l'acquisition réalisée, si malheureusement vous vous êtes trompés (introduction de maladies, faible performance...), là ça vous coûtera cher \$\$\$\$. Il faut donc évaluer le prix des agnelles en considérant tous les différents critères précédemment mentionnés. L'achat de nouveaux sujets en santé, ayant une conformation adéquate et une bonne génétique devrait améliorer vos performances et non pas vous nuire. Bien entendu, vous devrez exposer vos sujets de remplacement à des conditions optimales d'élevage pour qu'ils expriment leur plein potentiel. Comme l'environnement de l'animal a un impact sur l'expression de son potentiel génétique, la qualité des fourrages et les conditions ambiantes, par exemple, sont des critères qui influenceront significativement l'ensemble des performances de votre entreprise. Il est donc important de se poser les bonnes questions et de choisir les bons animaux. Dans ce contexte, on parlera inévitablement d'un investissement rentable. 



Ensemble économique

Économisez

20 %

lorsque vous achetez
une balance, un lec-
teur et un ensemble
de barres de pesée



Contactez votre représentant Gallagher ou appeler au 1
800 265-3150, poste 2



Le logiciel de régie ovine

L'ensemble BerGère et BerGère Mobile,
votre meilleur atout vers la performance

- En évolution constante selon les demandes des producteurs -
- Régie d'élevage en photopériode -
- Interface avec les bâtons et le PDA-Traçabilité -
- Régie complète par animal ou par groupe -
- Génétique et consanguinité -
- Compatible ATQ -
- Cadran de régie informatisé -
- Rien à acheter, pas de contrat -
- Abonnement annuel à partir de \$135 -

Tél : (819) 888-2791 (Jacques Kirouac)
www.logicielbergere.com

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetitsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalbe	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com














































La traçabilité est devenue une activité incontournable dans les exploitations. Aujourd'hui, une panoplie d'outils sont offerts pour faciliter la traçabilité mais, comment se retrouver sans y perdre son latin? Voici un dossier complet qui présente les divers outils et leurs caractéristiques techniques qui vous permettra de faire un choix judicieux en fonction de vos besoins et de vos façons de faire.

Légende :

- L'outil permet l'option
- L'outil n'a pas l'option

Outils existants pour la traçabilité et leur fonctionnalité

Outils existants		Bâtons de lecture	Balances électroniques	PDA-Traçabilité	Workavout (BerGère Mobile)	Logiciel BerGère
Usage		Saisie de données	Saisie de données	Saisie de données	Saisie de données	Régie
						
Caractéristiques physiques	Antenne de lecture	<input checked="" type="checkbox"/>	Utilise le bâton à part ⁽¹⁾	Utilise le bâton	<input checked="" type="checkbox"/>	s/o
	Écran tactile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	s/o
	Clavier complet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ⁽¹¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	s/o
	Coût	\$	\$\$\$	\$\$	\$\$\$	\$
	Frais annuels	Non	Non	Non	À déterminer ⁽¹³⁾	oui
Interconnexion Physique	Connectivité avec bâtons	s/o	<input checked="" type="checkbox"/> ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/>	s/o	<input checked="" type="checkbox"/> ⁽²⁾
	Connectivité Balances électroniques	<input checked="" type="checkbox"/> ⁽¹⁾	s/o	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> ⁽²⁾

Outils existants		Bâtons de lecture	Balances électroniques	PDA-Traçabilité	Workavout (BerGère Mobile)	Logiciel BerGère
Usage		Saisie de données	Saisie de données	Saisie de données	Saisie de données	Régie
Interconnexion avec les systèmes en place	ATQ FormCLIC	 (3)	s/o	 (4)		 (10)
	Agence de vente des agneaux lourds	pour certains	s/o	via ordinateur	via ordinateur	
	GénOvis		s/o	via ordinateur	via ordinateur	
	SCEA⁽¹⁴⁾		s/o			À venir
	BerGère	 (2)	 (2)	 (2)	 (6)	s/o
Fonctions disponibles ⁽⁷⁾	Lectures d'identifiants		 (9)	avec bâton de lecteur ⁽⁹⁾		s/o
	Entrée des pesées		 (12)		 (12)	
	Saillies		s/o			
	Achats Dispositions Agnelages	 (3)	s/o			
	Remplacement de boucles	 (3)	s/o		 (5)	
	Prise des échographies		s/o			
Transfert des données pour utilisation en régie	Types de fichiers	Excel ou CSV ⁽⁸⁾	Excel ou CSV ⁽⁸⁾	Excel	CSV ⁽⁸⁾	Selon le besoin
	Disponibilité des données après transfert					

(1) La connectivité varie selon les modèles – vérifiez auprès des manufacturiers.

(2) Connectivité automatique par importation de fichiers excel.

(3) Avec le logiciel *FormCLIC*.

(4) Par transfert de fichiers vers l'ordinateur. Les fichiers sont déjà formatés et compatibles au système informatique d'ATQ.

(5) La fonctionnalité n'est pas disponible au départ en mode « autonome » (à venir) mais permise lorsque le PSION est utilisé en combinaison avec le logiciel de régie *BerGère*.

(6) Connectivité bidirectionnelle automatique permettant d'importer certaines données de *BerGère* vers le *Workabout*.

(7) Les fonctions sont disponibles en mode saisie, soit par lecture ou par entrée au clavier de l'appareil ou de l'ordinateur. Dans le cas de l'utilisation du PSION en combinaison avec *BerGère*, le mode saisie automatique est jumelée au mode régie.

(8) Les fichiers sont de type CSV (lisible par Excel ou Open Office) en mode autonome.

(9) Les lectures proviennent de l'interconnexion d'un bâton de lecture soit par câble ou par protocole *Bluetooth*.

(10) Les communications avec ATQ sont dans les deux sens, permettant d'importer l'inventaire pour vérifications avec le dossier de *BerGère* et identifier les erreurs automatiquement.

(11) Un clavier « virtuel » est disponible à l'écran et utilise le stylet.

(12) Conserve 3 pesées (ou + dans le cas des balances) et affiche les GMQ pour fins de prise de décision lors des pesées.

(13) Les frais annuels seront optionnels et à déterminer selon le nombre d'utilisateurs et les besoins en soutien ou en modifications à apporter au logiciel.

(14) Société canadienne d'enregistrement des animaux.



Bonne nouvelle !

Programme de subvention disponible pour vous.
Facilitez vos tâches de traçabilité et améliorez votre rendement.

Des subventions pour l'achat d'outils qui allègeront vos tâches de traçabilité vous sont présentement offertes. Avec ces appareils de suivi, vous pouvez **transmettre vos données informatisées chez ATQ**. Certains appareils sont également dotés de fonctions qui permettent d'effectuer la **régie de troupeau**.

Avantages

- Diminution de la paperasse
- Épargne de temps lors de la transmission de données chez ATQ
- Accroissement de la fiabilité de la lecture des données
- Utilisation de l'information pour la régie de troupeau
- Contribution à de meilleures prises de décision d'affaires

Trois catégories d'appareils de lecture sont disponibles :

1) Les lecteurs de puce RFID utilisés avec le logiciel **FormCLIC**

Ces bâtons de lecture permettent de collecter et de transférer aisément les données de traçabilité chez ATQ. Conçus pour être utilisés sur la ferme, ils sont résistants, légers et adaptés au travail en bergerie. Ces bâtons de lecture peuvent être utilisés avec votre balance électronique (selon le modèle que vous possédez).



Lors de l'achat d'un lecteur de puce RFID, un agent agricole vous rendra visite sans frais pour faire une démonstration (seul ou en groupe) de **FormCLIC Ovin**. Ce logiciel gratuit, développé par ATQ, vous permet de transférer vos déclarations en un clic de souris ! Un service de support technique par téléphone est offert durant les heures de service.

2) Le PDA (**Personal Digital Assistant**) Traçabilité et lecteurs de puces RFID

Développé par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec, ce produit permet de transmettre vos déclarations chez ATQ et de colliger des informations supplémentaires (ex. : brebis).



Le logiciel est installé sur un ordinateur de poche et peut être utilisé avec un lecteur de puces RFID (Syscan

Bluetooth® ou Allflex Bluetooth® - mais non compatible avec Gallagher). À l'achat d'un PDA-Traçabilité, 2,5 heures de support technique par téléphone est offert.

3) Pision incluant le logiciel **BerGère Mobile**

C'est un outil de saisie de données qui permet d'acheminer vos déclarations chez ATQ. Cet appareil est muni d'un lecteur intégré (aucun achat de bâton de lecture supplémentaire n'est requis). Il est compatible avec le logiciel de régie BerGère, et une formation par téléphone est disponible.



Pour en savoir davantage ou pour passer vos commandes, contactez votre secrétaire de syndicat régional. ■

10 ans de **collaboration** amenant au succès

Agri-Traçabilité Québec (ATQ) fête sa 10^e année d'existence en 2011 et a beaucoup de projets sur la table. C'est en effet en 2001 que le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) mandatait cet organisme sans but lucratif d'instaurer un système de traçabilité dans le secteur bovin. Les secteurs ovin et crevidé suivront. Pour faire le bilan, la FPAMQ a rencontré madame Linda Marchand, directrice générale d'ATQ.

Madame Marchand, il y a 10 ans quels ont été les principaux enjeux qui ont poussé le gouvernement du Québec à mettre en place une organisation telle qu'ATQ ? « À la fin des années 1990, différentes crises ont éclaté en Europe comme la crise de l'ESB, la fièvre aphteuse ou la Tremblante. De là l'importance de doter le Québec d'un outil afin de minimiser les impacts de telles crises sanitaires. Suite à un forum organisé par le gouvernement, les principaux barèmes concernant cette traçabilité étaient :

1. De regrouper les activités dans une seule base de données pour la traçabilité de toutes les productions agricoles ;
2. D'établir un système allant de la ferme à la table, un projet d'envergure qui est d'ailleurs toujours en développement. »

En juillet 2002, le secteur bovin était le premier à être implanté. L'identification de chaque animal était une

étape fort importante pour les producteurs. Tous les animaux devaient dorénavant porter une boucle électronique en plus d'un panneau visuel. La déclaration des déplacements devait s'ajouter graduellement pour ce secteur.

Début de la traçabilité dans le secteur ovin

En 2003, débutait le projet pilote de l'implantation de la traçabilité dans le secteur ovin dont les principaux objectifs étaient d'évaluer le meilleur

type d'identifiants, en plus de mesurer les impacts monétaires et la charge de travail pour les entreprises ovines. La mise en place officielle de la traçabilité ovine a été réalisée en mars 2004. Tout ovin portait de ce fait, une double identification et tout mouvement était déclaré chez ATQ. Madame Marchand souligne que « le Québec devient un leader en matière de traçabilité ovine. »

Niveau national – secteur ovin

Actuellement, la Fédération canadienne du mouton (FCM) travaille sur un projet pilote de traçabilité au niveau national. ATQ tient à collaborer avec la FCM afin que la traçabilité nationale soit le reflet de ce qui se fait au niveau provincial. « Pour nous c'est un enjeu de taille. Si un problème survient, c'est au niveau canadien que les frontières vont fermer. De là l'importance pour le Québec de voir à ce



Photographie prise lors du projet pilote en 2003 concernant le choix des identifiants.





que le Canada mette en place un système équivalent à celui du Québec », explique madame Marchand. Les boucles électroniques utilisées sur le plan national sont pour l'instant différentes de celles utilisées au Québec. ATQ les validera dans les prochains mois.

Avancée technologique

Un des défis d'ATQ consiste à être au fait de toutes les nouvelles technologies offertes sur le marché. Madame Marchand souligne l'importance de bien évaluer et tester les nouveaux produits (ex. : identifiants, lecteurs de puces RFID) qui pourraient mieux répondre aux besoins des producteurs. « C'est la raison pour laquelle ATQ travaille en étroite collaboration avec des producteurs sous forme de comités ». De plus, de nouvelles technologies peuvent faciliter la régie des entreprises. Le gouvernement offre des programmes d'aide financière aux producteurs pour faciliter l'accès à ces technologies.

La traçabilité sous toutes ses formes

ATQ travaille sur plusieurs dossiers visant l'amélioration du système actuel, la mise en place de la traçabilité pour de nouvelles productions, la traçabilité de la ferme à la table (secteur des viandes) en plus de valoriser le système de traçabilité québécois au niveau mondial. Toutefois, l'une des priorités d'ATQ est de supporter les productions pour lesquelles la traçabilité est déjà en place. Par exemple, une équipe travaille à améliorer le site Internet et le système d'inventaire téléphonique afin de permettre aux producteurs de suivre leur dossier et d'obtenir leur inventaire en temps réel.

Le modèle de traçabilité québécois est prisé par d'autres pays parce qu'il est basé sur un modèle de collaboration industrie-gouvernement. En effet, les responsabilités de traçabilité ne pourraient pas être assumées uniquement par les producteurs.

La responsabilité des producteurs est de se conformer à la réglementation générale (identification des animaux, déclaration des mouvements, etc.) tandis que le gouvernement se doit de gérer les crises, faire respecter la réglementation et supporter l'industrie afin de travailler tous ensemble vers un objectif commun.

La mission d'ATQ est de contribuer à l'amélioration de la salubrité alimentaire en plus d'augmenter la capacité concurrentielle des producteurs agricoles. Les producteurs ovins peuvent être fiers de la mise en place de leur système de traçabilité. ■



Un nouvel outil de collecte de données pour la traçabilité est désormais disponible : **le terminal intégré Workabout**

En juillet 2010, le Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation a financé un projet visant à rendre disponible un nouvel outil permettant de réaliser les activités de saisies de données pour la régie et la traçabilité de l'élevage ovin. Le **Workabout**, appelé également **Psion**, fonctionne grâce au logiciel **BerGère Mobile**. Ce projet avait pour principal but de réaliser la programmation d'un terminal intégré de saisie de données en bergerie pour fins de régie et de traçabilité.

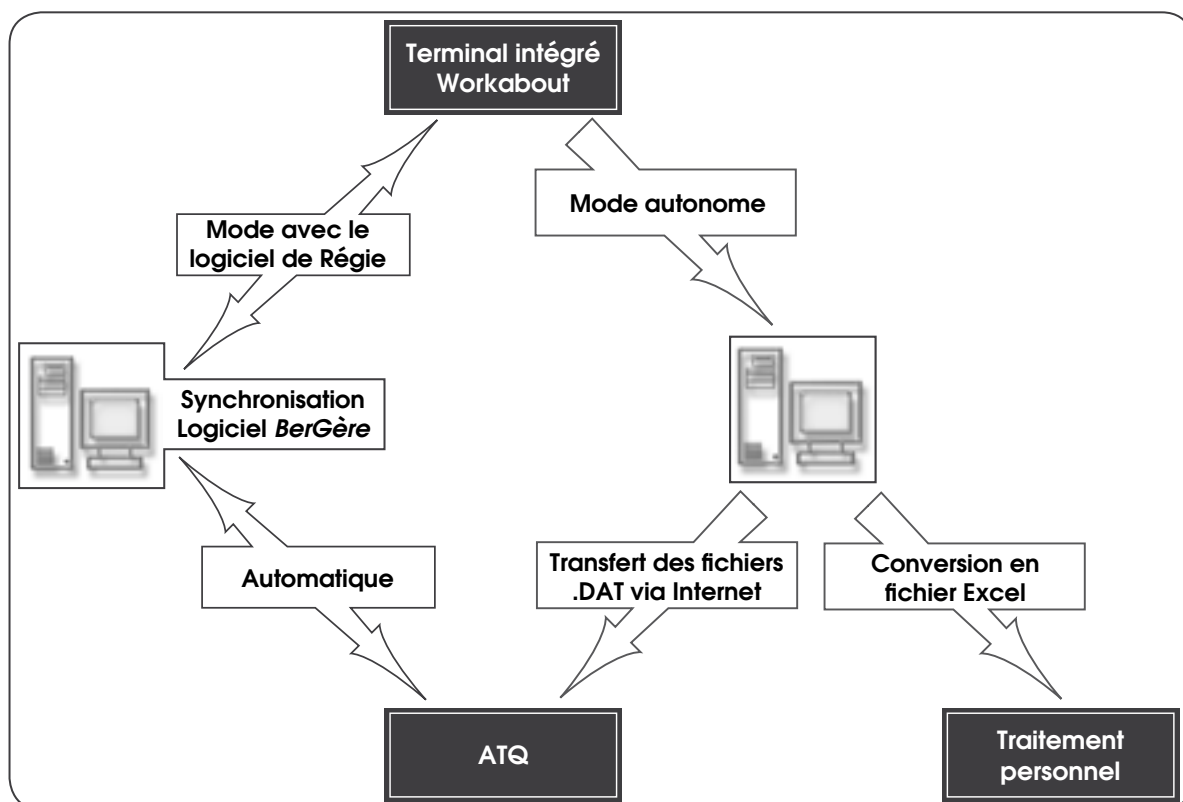


Il a été initié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons (FPAMQ) en collaboration avec M. Jacques Kirouac qui a géré l'aspect technique du projet et la compagnie Viascan qui a développé l'interface de l'outil. Le **Workabout** est un terminal portable qui intègre l'antenne de lecture RFID, l'écran tactile et le clavier alpha numérique.



Comment fonctionne le Workabout ?

Le logiciel **BerGère Mobile** permet la collecte des données de base en bergerie soit par lecture directe RFID ou par saisie manuelle. Les données peuvent alors être lues directement par le logiciel Excel, afin de réaliser des traitements de données à des fins de statistiques, ou par l'application de régie ovine « **BerGère** ».



Quelles sont les fonctionnalités existantes pour les deux modes?

Le tableau suivant résume les opérations possibles en mode autonome ou avec le logiciel *BerGère*.

Fonctionnalités	Mode autonome	Avec BerGère
Saisie de données d'achats d'animaux	✓	✓
Saisie de données pour agnelage	✓	✓
Saisie de données pour saillie	✓	✓
Formation de groupes	✓	✓
Saisie de données pour disposition	✓	✓
Saisie des données de mortalité	✓	✓
Saisie des pesées, conservation des deux dernières pesées et calcul du GMQ	✓	✓
Saisie des données d'échographie	✓	✓
Exportations des transactions	Vers le PC sous forme de fichiers Excel	Synchronisation et mise à jour automatique
Conservation des données (même transmises) sur le Workabout	✓	✓
Importations des données de références (races, groupes et sites ATQ)	x	✓
Importations du troupeau pour consultation	x	✓
Déclarations ATQ	Sous fichiers de type .DAT à envoyer par courriel	Automatique
Gestion des identifiants	x	✓
Adoptions ou transferts à la louve	Référence seule	Mise à jour des dossiers nb nés, élevés et GMQ
Remplacement des boucles perdues	x	✓
Vérification des données conservées pour les saisies effectuées	x	✓
Consultation de l'historique d'agnelage des brebis sur neuf agnelages	x	✓
Consultation de la base de données du Workabout	Par les fichiers Excel	Automatique

Ainsi, le Workabout peut fonctionner en deux modes pour la lecture des données :

- 1. Mode autonome** c'est-à-dire sans accompagnement d'un logiciel de régie : les données sont téléchargées vers un ordinateur par le biais de fichiers compatibles tels que Excel pour réaliser tous types de traitement. Pour l'émission des déclarations à ATQ, le Workabout prépare les fichiers de type .DAT qui sont transférés vers un ordinateur avant d'être envoyés à ATQ par courriel.
- 2. Avec le logiciel de régie ovine BerGère** : ce logiciel fait les transferts automatiques des données et contrôle la gestion des identifiants pour le producteur.

Que peut-on faire avec un Workabout?

Le terminal présente un écran principal permettant d'accomplir les fonctions requises de saisie de données en bergerie. On y trouve entre autres les fonctions de base, plus une fonction permettant de « vérifier » en tout temps

le statut d'un animal en bergerie à la lecture de l'identifiant.

Le système est en mesure de réaliser les fonctionnalités suivantes :

- **Pesées** : pour les catégories 50 jours, 100 jours et pesées de contrôle. Le système permet de conserver en mémoire les trois dernières pesées et le GMQ. Celui-ci peut être vérifié en tout temps lors de la prise de poids.
- **Saillies et agnelages** : la fonction de saillie permet la prise de lecture de l'identifiant de la brebis et du bélier. Ces données peuvent être conservées pour l'agnelage.
- **Dispositions et acquisitions.**

Pour passer une commande, prenez contact avec votre syndicat régional. ■



Les boucles électroniques, la traçabilité... Et la régie dans tout ça?

Depuis maintenant quelques années, la production ovine québécoise est assujettie à la traçabilité, ce qui fait de nous les précurseurs dans ce domaine au pays. L'achat et la pose de boucles électroniques, les déclarations de déplacements et la mise à jour des inventaires font désormais partie de notre quotidien. Mais malheureusement, les coûts et le temps nécessaire, pour l'application de cette réglementation, font aussi partie de notre quotidien.

Je ne vous apprends rien si je vous dis que la traçabilité est là pour rester, que plusieurs pays ayant une production ovine d'importance ont actuellement un système similaire au nôtre et que certains autres en sont à la phase de déploiement. Nous n'avons pas besoin d'aller très loin : à partir du 1^{er} janvier 2012, avec la mise en place du programme canadien de traçabilité, tous les moutons présents au Canada devront être identifiés avec une boucle électronique.

Et la régie dans tout ça ?

C'est certain que, depuis toujours, l'utilisation des boucles électroniques dans la régie est sous-exploitée. Nous nous sommes seulement contentés de réagir à une réglementation, sans regarder les possibilités que cette technologie pouvait nous apporter.

Mon point de départ, pour analyser la situation, est une étude réalisée en Alberta, dans le cadre d'un projet pilote sur la traçabilité (*encore la traçabilité me direz-vous!*). L'aspect intéressant de cette étude est qu'elle fut réalisée en tenant compte des aspects liés à la régie de troupeau en fonction de la taille de l'entreprise et des équipements utilisés.

Tableau 1 : Tableau présentant les coûts et les bénéfices des différents équipements en fonction de la taille de l'entreprise *

Type d'entreprises	Très petite	Petite	Moyenne	Grande	Très grande
Nb. agneaux produits/année	50	250 et plus	500 et plus	750 et plus	2000 et plus
Limité	Base	Base	Base	Base	Base
De base	- 6,32 \$	- 0,73 \$	- 0,03 \$	0,21 \$	0,50 \$
Performance	-10,55 \$	3,73 \$	5,51 \$	6,11 \$	6,85 \$
Professionnel	-12,47 \$	3,66 \$	5,67 \$	6,34 \$	7,17 \$
Pro avancé	- 36,63 \$	- 0,55 \$	3,95 \$	5,46 \$	7,33 \$

Notes : Les cases encadrées déterminent où les différents systèmes génèrent un bénéfice. Les données sont exprimées en \$\$ / agneau

Les paramètres suivants ont été pris en compte dans la réalisation de cette étude :

- Le coût des boucles électroniques
- Le coût des équipements après subventions
- Le temps pour réaliser les interventions et compiler les données
- Les gains de productivité des troupeaux

Cette étude révèle aussi quelques problématiques :

- Difficulté d'intégration entre les systèmes (ex : les balances électroniques et les logiciels de régie).
- Difficulté d'intégration entre les systèmes des différentes compagnies (ex : lecteurs et balances de

marques différentes).

- La capacité des utilisateurs à maîtriser les technologies.

Les constats

Cette étude nous indique que les équipements du système **Performance** génèrent un très bon retour sur investissement, pour les stades de production de 250 à 1000 agneaux produits. Cette strate correspond d'ailleurs au volume de production de la majorité des fermes ovines québécoises. **Donc, en investissant entre 2000 \$ et 2800 \$, ces entreprises peuvent améliorer la régie de leur troupeau, tout en économisant de l'argent!**




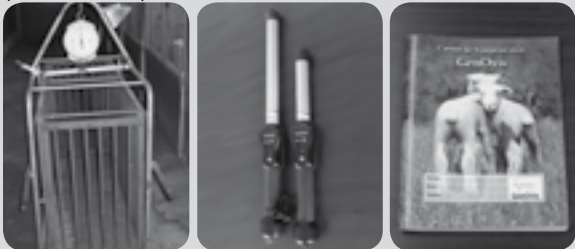



Tableau 2 : Description des différents systèmes et les investissements leur étant rattachés

De même, plus l'entreprise est grosse, plus il devient intéressant d'investir dans des équipements spécialisés plus avancés. Le **tableau 1** vous donne un point de départ pour déterminer quels équipements sont à privilégier selon la taille de votre entreprise. Le **tableau 2** décrit les différents systèmes considérés dans l'étude.

De plus, rappelez-vous que les équipements ne sont d'aucunes utilités si les données qu'ils permettent de colliger ne sont pas valorisées : ce n'est qu'avec la valorisation de celles-ci que vous obtiendrez les bénéfices escomptés. En ce sens, de nouveaux outils seront développés, dans les prochaines années, pour valoriser le transfert de données électroniques entre les différents acteurs du secteur ovine.

En conclusion

Le constat est clair : la régie d'un troupeau, ça ne se fait pas tout seul. Même avec des équipements sophistiqués, vous avez un minimum à faire. Il est donc primordial de bien connaître vos capacités à travailler avec les nouvelles technologies et d'investir en conséquence. ■

Type de système	Description	Investissement requis
<i>Limité</i>	balance à cadran et prise de données papier 	500 \$ à 800 \$
<i>De base</i>	balance à cadran et lecteur RFID avec application ordinateur (ex : <i>Formclik</i>) 	800 \$ à 1 200 \$
<i>Performance</i>	Lecteur + PDA ou lecteur tout en un (psion <i>Workabout</i>), logiciel de régie et balance à cadran 	2 000 \$ à 2 800 \$
<i>Professionnel</i>	lecteur + PDA ou lecteur tout-en-un (psion <i>Workabout</i>), logiciel de régie, balance électronique et corral 	8 800 \$ à 9 600 \$
<i>Pro avancé</i>	lecteur tout-en-un (psion <i>Workabout</i>), logiciel de régie, balance électronique, panneau de lecture fixe, corral avec système de triage automatisé 	20 000 \$ à 25 000 \$

GenOvis...

un nouveau programme d'amélioration génétique

Lawrence R. Shaeffer, généticien émérite au Centre for genetic improvement of livestock (CGIL) de l'Université de Guelph, père du programme actuel d'évaluation génétique utilisé chez le bovin laitier, a développé un nouveau modèle de calculs des évaluations génétiques chez l'ovin, basé sur de nouveaux concepts.

*Ce travail, débuté depuis plusieurs années, arrive aujourd'hui à la croisée des chemins. En effet, depuis quelques semaines, un nouveau programme d'évaluation génétique a vu le jour...
un nouveau GenOvis!*

Les nouveautés

L'arrivée d'un nouveau programme amène son lot de nouveautés. Ces nouveautés permettront, entre autres, de mieux sélectionner les sujets reproducteurs, de préciser les évaluations génétiques chez certains individus et de faciliter l'accès à l'information génétique. D'ailleurs, voici les principales améliorations et leurs impacts.

Le nouveau modèle de calculs des évaluations génétiques :

La nouvelle façon de calculer les évaluations génétiques (ÉPD) est, sans contredit, l'amélioration qui a l'impact le plus significatif. En effet, ce nouveau modèle de calculs augmentera la précision des évaluations génétiques chez certains animaux qui proviennent, entre autres, de troupeaux à faibles effectifs. De plus, il permettra d'évaluer de nouveaux caractères dont l'héritabilité est considérée comme faible, et qu'il était impossible d'évaluer avec le programme précédent. Le taux de survie et le rythme d'agnelage en sont deux exemples.

♦ Augmentation de la fréquence des calculs nationaux

La fusion des bases de données québécoise et ontarienne et le nouveau modèle de calculs des évaluations génétiques, permettront de faciliter le travail lors des

calculs nationaux. Il sera donc possible d'augmenter de façon appréciable la fréquence des calculs nationaux, et ainsi limiter les fluctuations importantes de l'évaluation génétique que l'on pouvait observer à l'occasion, chez certains individus avec le programme précédent.

♦ Une interface Web

En intégrant une nouvelle façon de calculer les ÉPD, l'Université de Guelph a profité de l'occasion pour mettre le programme sur le Web et le rendre ainsi disponible à tous les utilisateurs. L'éleveur est donc en mesure de saisir lui-même ses données s'il le veut, faire des modifications à son inventaire et sortir tous les types de rapports et certificats disponibles. Il est important de préciser que le service de saisie de données du CEPOQ sera toujours disponible pour les producteurs désirant l'utiliser. Ainsi, un producteur faisant parvenir ses données papier peut continuer à les envoyer pour les faire saisir au CEPOQ. De même, il continuera de recevoir ses rapports sous format électronique ou par la poste à sa préférence. Cela n'empêche nullement un producteur faisant parvenir ses données sous format papier d'aller chercher lui-même ses rapports dans sa section privée sur Internet.

Il est important de préciser que le service de saisie de données du CEPOQ sera toujours disponible pour les producteurs désirant l'utiliser.





Les nouveaux caractères évalués

Ce nouveau programme met à la disposition de l'éleveur de nouveaux caractères évalués qui lui permettront de faire une meilleure sélection de ses sujets reproducteurs.

Voici donc les nouveaux caractères évalués et leur utilité dans la sélection des ovins reproducteurs :

Tableau 1. Nouveaux caractères évalués et leur utilité dans la sélection des ovins reproducteurs

Nouveaux caractères	Utilité dans la sélection des ovins reproducteurs
Rythme d'agnelage	Pour les producteurs optant pour une régie d'accouplements à l'année et n'utilisant pas de technique de désaisonnement, cette donnée est importante pour connaître les animaux avec une bonne aptitude au désaisonnement.
Taux de survie	Cette donnée permet de reconnaître les animaux qui auront de la progéniture avec une meilleure habileté à survivre jusqu'au sevrage ou qui favoriseront eux-mêmes la survie de leurs agneaux jusqu'au sevrage.
Âge au premier agnelage	Pour les éleveurs dont la stratégie d'accouplement des agnelles est de les mettre à la saillie rapidement, cette donnée permet de reconnaître les agnelles avec une précocité sexuelle plus grande.
Nombre d'agneaux nés et sevrés au premier agnelage	Cette donnée permet de reconnaître les animaux qui produiront des filles qui donneront naissance et/ou sevreront un plus grand nombre de progénitures à leur premier agnelage.

L'adhésion au programme GenOvis

Au moment de mettre sous presse, les frais d'adhésion 2011-2012 au programme GenOvis n'étaient pas encore connus. Par contre, ils seront sensiblement les mêmes que l'an passé. D'ailleurs, il n'y a aucune hausse majeure prévue pour les prochaines années.

Aussi, avec l'arrivée du nouveau programme, les données électroniques des producteurs pourront être directement intégrées dans le programme. Pour encourager les producteurs à envoyer leurs données de cette manière, les producteurs faisant parvenir leurs données sous un format électronique profiteront possiblement d'un incitatif à confirmer.

Les **nouveaux adhérents** au programme GenOvis désirant l'option avec services-conseils devront dorénavant choisir **l'option avec 7 heures de services-conseils**, et ce, pour les 2 premières années d'utilisation du pro-

gramme, après quoi ils pourront choisir l'option avec 5 heures de services-conseils. Pour ceux n'en voulant pas, l'option de base restera disponible. Le nombre d'heures de services-conseils a été bonifié cette année, afin de faciliter le démarrage des nouvelles entreprises et favoriser la compréhension du programme et des rapports. Notez bien que ces heures de services-conseils sont éligibles à une aide financière qui peut être de 50 % à 75 %, selon les régions.

Pour ceux et celles qui désirent avoir plus d'information ou qui aimeraient adhérer au programme GenOvis, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe génétique du CEPOQ au 418 856-1200 ou votre conseiller OVIPRO. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Les arthrites et l'antibiorésistance

On a de plus en plus peur des microbes qui acquièrent de la résistance aux antibiotiques, mais est-ce toujours le cas? Voilà un cas vécu.



Éleveur — Hé Doc, avant de partir, j'aimerais que tu jettes un coup d'œil à mes agneaux à la louve, j'en ai quelques-uns qui ont de gros genoux et qui boitent.

Véto — Ok, dis-moi ce qui se passe pendant que nous nous rendons à l'enclos.

Éleveur — Il y en a plusieurs qui font de l'arthrite. J'ai beau les traiter aux antibiotiques que tu m'avais prescrits dans ce cas. Ils s'améliorent, mais quand j'arrête les traitements, ça recommence. À part ça, je ne sais pas ce qui se passe, mais j'en avais juste un cas de temps en temps. Ces derniers temps, j'en vois toujours des nouveaux. J'en avais pas autant que ça avant. Pour moi, il y a de la résistance aux antibiotiques : ça va m'en prendre une autre sorte, plus FORTE!

Véto — Désinfectes-tu les nombrils comme je te l'avais recommandé? Teinture d'iode ou chlorhexidine, dès que tu les aperçois et puis tu peux répéter quelques heures plus tard, quand tu vois plus d'affections des agneaux. Je remarque que la litière est abondante dans les enclos d'agnelage. Tes brebis sont en bonne condition de chair. Les agneaux sont-ils vigoureux à la naissance et prennent-ils bien leur colostrum?

Éleveur — À ma connaissance, oui. Je suis toutes tes recommandations. Même que je les gave quand je doute qu'ils n'en aient pas bu assez. Il me semble que rien n'a changé récemment. J'ai choisi des agneaux vigoureux pour la louve. Il y en a quelques-uns que je vais devoir « assommer » : je pourrai jamais en faire de bons agneaux de marché. Ça me désole de perdre de beaux agneaux comme ça.



Véto — Ouais... l'enclos est propre, l'espace suffisant pour le lot. Pour le moment, je ne vois pas.

Tiens, tiens, qu'est-ce qu'il fait là ce petit chenapan-là?

Éleveur — Ah! Oui, c'est un petit « tétéux ». Il a commencé à téter les nombrils des autres. Je ne l'avais pas vu faire depuis un bout de temps, mais il ne le fait pas longtemps. Je pensais qu'il avait arrêté de le faire. Il me fait pitié lui aussi, il est tout petit.

Véto — Sais-tu que ce « tétéux-là », c'est lui qui est la cause des arthrites? Regarde-le faire. Les agneaux qui se comportent comme ça transmettent les microbes via le nombril. Dans ton cas, ils causent des arthrites, mais ailleurs, ça pourrait être des diarrhées, des pneumonies ou même des péritonites : tu sais, ces maigrichons au dos rond. Chaque fois qu'on traite, les symptômes disparaissent. Mais l'agneau tétéux, lui, par son comportement, réinfecte ceux que tu avais traités avec succès et tout est à recommencer! Tant qu'il sera là, il va t'en infecter des nouveaux.

Éleveur — Comment a-t-il pu commencer ça?

Véto — Heureusement, ce n'est pas très fréquent. C'est reconnu comme un problème de comportement. Certains agneaux placés à la louve recherchent leur mère et essaient de se faire adopter d'agneaux plus gros en tétant leur nombril, fourreau ou scrotum. Ces agneaux-là ne grossissent pas bien parce que, trop occupés qu'ils sont à chercher leur mère, ils ne consomment pas suffisamment de lait. Il se peut même qu'ils meurent de malnutrition. Il faut donc les retirer du groupe et les alimenter seuls : d'abord pour éviter la contamination des autres, mais aussi pour s'assurer qu'ils consomment suffisamment de lait.



Il y a aussi d'autres facteurs qui peuvent influencer ce comportement. Si tu as déjà remarqué, les agneaux sous la mère têtent le cou tendu dans le prolongement du corps et ils ingurgitent le lait plutôt lentement, et non à grandes gorgées. La position de l'agneau, combinée à l'ingestion lente, favorise la vidange des glandes salivaires et la fermeture de la gouttière œsophagienne. La gouttière œsophagienne dirige le lait directement vers la caillette, où il sera digéré sous l'action des enzymes et du pH acide. S'il va plutôt dans le rumen, il va se putréfier sous l'action de bactéries et causer des troubles digestifs (ballonnement). De plus, cette putréfaction n'extrait pas assez d'énergie du lait et retarde le développement d'une flore ruminale normale.

Pour reproduire une position le plus près possible de la position naturelle pour téter, la louve devrait être à une hauteur de 30-40 cm au-dessus du sol. Regarde les agneaux les plus jeunes ici et ton agneau tuteur, ils doivent s'étirer pour atteindre les tétines. La louve est trop haute, il faut que tu la positionnes plus bas.

faut donc **s'assurer que la louve soit à la bonne hauteur pour les agneaux**. On peut le vérifier en observant leur position en train de boire. L'ajustement sera plus facile si les agneaux sont d'âge uniforme.

Il faut aussi choisir des tétines à débit pas trop rapide. De la même façon, il faut les changer quand elles deviennent trop endommagées. En plus de causer un gaspillage de lait, elles apportent trop de lait à la fois dans la caillette. Cette quantité de lait trop abondante n'a pas le temps de coaguler complètement avant de passer dans le petit intestin. Ou encore, elle va déborder dans le rumen avec les conséquences que je t'ai décrites. Le lait va aussi plutôt fermenter et causer des diarrhées nutritionnelles.

Les tétines peuvent aussi être protégées pour éviter le mordillage excessif par les agneaux et prolonger leur vie utile.

Crois-tu toujours que tu as un problème de résistance aux antibiotiques?




Laquelle est à la bonne hauteur?

La salive dilue le lait absorbé, l'enduit des enzymes et de bicarbonate qui tamponneront le milieu acide de l'estomac, pour favoriser une bonne digestion. Si l'agneau boit trop vite, les glandes salivaires ne produiront pas suffisamment et, après la tétée, il cherchera à sucer les objets ou parties des autres animaux dans son entourage pour compenser. À la nécropsie de ces agneaux décédés, on trouve parfois plus de laine et autres débris que de lait dans la caillette.

À la louve, il faut que les agneaux puissent boire dans des conditions le plus près possible de leur nature. Il

Éleveur — Je ne suis pas sûr. Je ne voudrais pas en perdre d'autres.

Véto — Fais d'abord les changements que je te propose. Isole l'agneau qui tète; tu peux aussi mettre à part les agneaux malades pour plus de facilité. Traite tes cas d'arthrites avec les mêmes produits que je t'avais prescrits, et comme je te l'ai recommandé. Tu verras qu'ils sont encore très efficaces, il fallait juste identifier la cause. 

Joannie Jacques, agr., conseillère OVIPRO-CEPOQ

En collaboration avec **Dany Cinq-Mars**, Ph.D., agr., professeur-chercheur au Département des sciences animales, Université Laval

Les différents types d'aliments concentrés...

Pour faire un choix éclairé!

Grains et suppléments ou moulée complète? Maïs, orge, blé ou avoine? Grains ronds ou grains roulés? Suppléments commerciaux, pois, tourteau de soya ou tourteau de canola? Minéraux en poudre, en granules ou en bloc?



Que ce soit Coop, Shur Gain, Purina, Agri-Marché ou toute autre compagnie, vous devez faire un choix parmi une multitude de produits pour l'alimentation de votre troupeau. Vous devez choisir quel(s) supplément(s) énergétique, protéique et minéral vous utiliserez. Puisque les charges liées à l'achat d'aliments sont généralement très élevées, il peut être intéressant de se questionner sur le choix des concentrés que vous utilisez dans votre troupeau afin de prendre du recul, et voir si les aliments utilisés sont effectivement les plus adéquats à votre situation, d'un point de vue autant économique que pratique. Cela dit, il n'y a toutefois pas de recette magique, le choix des concentrés peut être différent en fonction de la situation de chaque ferme (type de mangeoire, organisation des bâtiments, méthode de distribution des aliments, temps disponible, etc.). À vous de faire les bons choix! Le texte qui suit élabore simplement les avantages et désavantages de différents aliments concentrés

Suppléments énergétiques

Grains et suppléments ou moulée complète?

La moulée complète est certainement l'aliment le plus pratique. En effet, cette moulée est entièrement équilibrée en nutriments et en minéraux pour subvenir aux besoins des animaux à différents stades de production. Les éleveurs qui utilisent des moulées complètes n'ont pas à se soucier du mélange des ingrédients, ni de la stabilité du mélange, puisque chaque bouchée contient toujours la même chose. En effet, les fabricants d'aliments commerciaux pour ovins ont un contrôle de qualité rigoureux tant sur la qualité des intrants que sur l'homogénéité du mélange. Contrairement au mélange de grains et suppléments, il n'y a aucun risque de triage avec la moulée cubée. De plus, lorsqu'on travaille avec la moulée complète, on a seulement un aliment à manipuler. Ce type de concentré est le mieux adapté pour l'alimentation à la dérobé, car en plus d'être très appétant, on s'assure que tous les agneaux, à ce moment critique de leur vie, ont une alimentation équilibrée. Tous ces avantages, on le devine, entraînent un coût qui s'y rattache. La moulée complète est donc généralement assez dispendieuse à l'achat. D'autres avenues possibles sont à explorer. Il peut être intéressant, d'un point de vue économique, d'utiliser un mélange de grains et de suppléments commerciaux, ou

encore des suppléments protéiques avec un complément de vitamines, de minéraux et d'oligo-éléments pour les brebis, et même pour les agneaux en croissance. Cette pratique entraîne généralement une économie, comparativement à l'utilisation d'une moulée cubée. Toutefois, il y a des conditions à respecter, de même que certaines mises en garde. En effet, il faut que le mélange grains/suppléments soit le plus homogène possible afin de réduire au maximum le triage. Parallèlement, il est impératif que les céréales utilisées soient saines. À certains niveaux, les performances zootechniques des ovins peuvent être affectées par la présence de toxines dans le grain. De plus, la transition alimentaire, d'un type d'aliment concentré à un autre, doit se faire graduellement sur une période d'environ 10 jours. Si vous travaillez avec un mélange, il est important de s'assurer que l'alimentation apporte suffisamment de minéraux. Pour ce faire, on doit, la plupart du temps, en rajouter dans la ration. Dans le cas des agneaux à l'engraissement, il faut porter une attention particulière au ratio calcium/phosphore (Ca/P) de la ration qui doit être supérieur à 1 (viser > 2) pour éviter les risques de calculs urinaires. Il est aussi important que les gestionnaires de la ferme aient le temps disponible pour le surplus de travail que ce type d'alimentation apporte comparativement à une moulée cubée.

Maintenant, si vous décidez de travailler avec un mélange, quel grain utiliserez-vous?

Maïs, orge, blé ou avoine?

Les valeurs théoriques des principaux grains utilisés en alimentation des ovins sont présentées au **tableau 1**. Puisqu'il n'est pas toujours évident de récolter un fourrage jeune d'excellente qualité au Québec, lorsque l'on réalise les programmes alimentaires, l'énergie est souvent le facteur déficient. Dans cette optique, le **maïs** est un grain très intéressant, car en plus d'être très appétant, ce qui est très important pour les agneaux afin d'éviter le triage, il est très énergétique. En effet, le maïs est riche en amidon (64 %) et en matières grasses (3,7 %) en plus d'être pauvre en fibre (2,6 %). Il est donc possible d'en servir de moins grandes quantités pour combler les besoins des animaux. Toutefois, le maïs est le grain le plus pauvre en protéine, donc si vous avez un fourrage très pauvre en protéine (selon votre analyse), une céréale serait peut-être plus appropriée. Le maïs se vend généralement aussi plus cher que les autres grains. De plus, puisque le ratio Ca/P du maïs est très faible (< 0,07), il faut porter une attention particulière afin de bien balancer les minéraux de la ration, pour éviter les calculs urinaires.



D'un point de vue énergétique, l'**orge** et le **blé** sont aussi deux céréales très intéressantes, particulièrement pour les brebis, car elles sont moins appétantes que le maïs pour les agneaux. Bien qu'elles contiennent moins d'amidon que le maïs, leur amidon est plus digestible, donc plus disponible que celui du maïs. L'orge et le blé sont aussi plus riches en protéine que le maïs. De plus,

la protéine du blé est de très bonne qualité, car elle possède une bonne digestibilité globale. Le blé est toutefois moins disponible pour l'alimentation du bétail, et le blé vendu pour l'alimentation animale est celui rejeté pour l'alimentation humaine : les grains sont donc plus petits et généralement de moins bonne qualité. Ainsi, à cause de leur petite taille et leur haute densité, les grains de blé doivent être cassés ou roulés pour être disponibles pour la digestion. De plus, l'amidon du blé est très rapidement dégradé au niveau du rumen et il faut donc l'incorporer dans la ration avec retenue. Pour ce qui est de l'avoine, sa haute teneur en fibre en fait une céréale

moins énergétique. En conséquence, il faut généralement servir de plus grandes quantités d'avoine (parfois plus de 1 kg/t/jr) pour arriver à combler les besoins des brebis, particulièrement dans le cas des femelles prolifiques. De nos jours, de nouveaux cultivars d'**avoine nue** sont disponibles. L'avoine nue présente une excellente alternative au maïs pour les régions plus nordiques. L'avoine nue possède la même énergie que le maïs, mais une teneur en protéine nettement supérieure. Ceci en fait une céréale vraiment intéressante à incorporer

dans la ration des ovins. Toutefois, il n'y a jamais rien de parfait, alors, les moins bons rendements au champ de l'avoine nue par rapport à l'avoine conventionnelle freinent son utilisation.

Grains ronds ou grains roulés?

Contrairement aux bovins, les ovins ont tendance à bien mastiquer leurs aliments. Il est, en effet, rare de trouver des grains ronds dans les fèces de nos moutons. Le système digestif des moutons est donc très bien adapté aux

grains ronds. De plus, lorsque les quantités de grains ingérés sont très importantes (> 1 kg/tête/jr), l'utilisation de grains ronds pourrait aider à prévenir l'acidose ruminale et métabolique. En effet, les grains non traités se dégradent plus lentement dans le rumen que des grains ayant subi un traitement mécanique.

Tableau 1. Valeurs théoriques de différents grains couramment utilisés en alimentation des ovins.

Analyse base matière sèche*	Maïs	Orge	Blé	Avoine	Avoine nue
Amidon (%)	64,1	52,2	55,5	36,0	
Matières grasses (%)	3,7	1,8	1,8	4,8	10
Fibres ADF (%)	2,6	5,5	3,7	15,1	6
Énergie métabolisable (Mcal/kg)	3,2	3,0	3,2	2,7	
Protéine brute (%)	8,1	10,1	14,5	9,8	17
Phosphore (%)	0,30	0,38	0,43	0,40	0,63
Calcium (%)	0,02	0,06	0,05	0,05	0,10

* Adaptée du NRC 2007

SPÉCIAL MINÉRAUX... DÉPÊCHEZ VOUS!!!

Vous êtes un producteur consciencieux, toujours à l'affût de ce qu'il y a de mieux pour votre troupeau et aussi à l'affût des spéciaux pour économiser et améliorer votre rentabilité. Votre fournisseur fait un super spécial sur ses minéraux ovins; vous en achetez donc pour l'année!!!

Faites-vous une bonne affaire?

Malheureusement non, les vitamines s'oxydent et se détériorent rapidement. Vous ne devriez donc jamais acheter des suppléments de vitamines et minéraux pour plus de 2-3 mois à l'avance... Vous économiserez peut-être quelques centaines de dollars, mais à quel prix, au bout du compte, si votre productivité en est affectée...

Suppléments protéiques

Suppléments commerciaux, pois, tourteau de soya ou tourteau de canola?

Les suppléments commerciaux ont les mêmes avantages que les moulées complètes. Chaque bouchée est équilibrée et la composition est toujours homogène et identique, en plus d'avoir une bonne appétence. Les suppléments protéiques commerciaux, en fonction des quantités ingérées, peuvent aussi combler, en partie ou en totalité, les besoins en minéraux et en vitamines des animaux.

Les valeurs théoriques des principaux suppléments protéiques utilisés en alimentation des ovins sont présentées au **tableau 2**. Certains producteurs utilisent plutôt les **pois ronds**, en mélange dans la ration. L'avantage du pois est principalement agronomique, c'est-à-dire qu'il pousse bien en climat froid, ce qui peut être intéressant pour les producteurs situés plus au nord du Québec. Contrairement aux tourteaux, le pois est relativement riche en amidon (45 %), mais moins riche en protéine (21 %) que les tourteaux de soya (47 %) et canola (34 %), qui sont des sources intéressantes, et souvent économiques, de protéine. La principale différence entre le

tourteau de soya et le **tourteau de canola** réside dans la taille du grain. À cause de sa petite taille, l'huile est plus difficile à extraire du grain de canola, ce qui explique que le tourteau de canola contient généralement plus de matières grasses. De plus, à cause de la petite taille du grain de canola, son tourteau contient aussi beaucoup plus d'écales, donc plus de fibre que le tourteau de soya. Le tourteau de canola est plus économique que le tourteau de soya, mais moins riche en protéine et a une plus faible appétence, ce qui limite son incorporation dans l'alimentation des ovins.

Suppléments minéraux

Bien que les minéraux soient essentiels pour la santé et la productivité du troupeau, ils sont encore souvent négligés dans les élevages ovins québécois. **Le sel et les minéraux doivent être disponibles en tout temps** et non pas seulement « quand on a le temps d'en mettre dans les mangeoires! » Une alimentation adéquate en vitamines et minéraux améliorera l'immunité, la résistance du troupeau et la vigueur des agneaux à la naissance, diminuera les risques de problèmes à l'agnelage, améliorera la qualité de la semence des béliers, etc. **En résumé, l'alimentation en minéraux du troupeau ne devrait jamais être négligée.**

Tableau 2. Valeurs théoriques de différents suppléments protéiques couramment utilisés en alimentation des ovins.

Analyse base matière sèche*	Pois	Tourteau soya	Tourteau canola
Amidon (%)	44,6		
Matières grasses (%)	1,0	1,5	2,3
Fibres ADF (%)	6,0	4,8	19,6
Protéine brute (%)	20,7	47,2	33,7

* Adaptée du NRC 2007

Tableau 3. Prix indicatifs de différents aliments couramment utilisés en alimentation des ovins (Prix de fermeture au 28 janvier 2011, St-Hyacinthe).

Concentrés	\$/tonne*	Concentrés	\$/tonne*
Maïs	257	Tourteau Canola	305
Orge	241	Supplément protéique	600
Blé	270	Moulée cubée	400
Avoine	207	Minéral poudre	1100
Tourteau soya	444	Minéral bloc	1350


* Ces prix sont indicatifs et ils changent régulièrement. Ils diffèrent aussi d'une région à l'autre et d'une compagnie à l'autre.

Minéraux en poudre, en granules ou en bloc?

Les **minéraux en poudre ou en granules** sont faits pour être distribués par-dessus la ration (« top dress ») ou incorporés dans une ration totale mélangée (RTM) quotidiennement. On peut aussi, de différentes manières (dispositif maison), en laisser en libre-service aux animaux. Il faut alors être certain que le mode de distribution assure une bonne conservation et que le minéral est disponible pour tous les animaux, et ce, en tout temps. Les minéraux en poudre sont généralement moins coûteux. Les blocs minéraux sont plus dispendieux, mais aussi plus pratiques pour laisser en libre-service dans le parc ou la mangeoire sans risque de gaspillage ou de détérioration

du produit. Il est aussi important que les animaux aient **toujours accès à un bloc de sel et à de l'eau propre à volonté... même en hiver!**

Finalemment... Vous utilisez peut-être un type d'alimentation parce que c'est ce que vous avez toujours utilisé et ça va bien, alors pourquoi changer une recette gagnante? Vous avez tout à fait raison. Toutefois dans le contexte éco-

nomique actuel, revoir la régie alimentaire peut parfois permettre de réaliser des économies substantielles... Profitez aussi de cette occasion pour valider le programme alimentaire de votre troupeau avec votre conseiller OVIPRO. Un œil extérieur peut parfois voir des choses qui passent inaperçues sous votre nez. La nature humaine est ainsi faite qu'à force de trop voir quelque chose, on ne le voit plus!!! 



Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna* en date du 2 mars 2011



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819-839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau / Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Magella Pichette	La Pocatière	418-856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Argent (octobre 2010)
Ferme Édylie	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	Argent (novembre 2009)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418-635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
Ferme Lenique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
Ferme Philippe Lapointe	Philippe Lapointe	St-Augustin	418 374-2073	Ile de France - Dorset	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
La Moutonnière Inc	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Paul-Yves Coulombe	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	Polyp,Do, Ham,Suf,Cd	
Porcheries Pelletier-Proulx	Christine Pelletier	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques.

D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Françoise Corriveau, m.v. au CEPOQ au 418 856-1200 poste 231 ou françoise.corriveau@cepoq.com.

Achat d'un silo à grain...



Est-ce rentable?



Essayez avec vos propres chiffres!

Les concentrés coûtent de plus en plus cher. L'achat en vrac, plutôt qu'en sac, est une solution qui peut permettre d'économiser, en plus de faciliter la manutention des aliments. Pour que cela soit possible, il vous faut évidemment un silo à grain. Si la dimension de celui-ci le permet, il est aussi parfois possible de faire des réserves de grains quand les prix sont intéressants.

Avant de décider d'acheter un silo, vous voulez probablement savoir dans combien de temps celui-ci sera payé, grâce aux économies réalisées : donc rentable. Cela dépend du nombre d'agneaux que vous engraissez par année, de la durée de la période d'engraissement, de la consommation des agneaux par tête par jour, du coût d'achat des concentrés, en sac versus en vrac, et du coût d'achat du silo. Voici un

calcul qui vous permettra d'évaluer en combien d'années l'achat d'un silo deviendrait rentable pour votre propre ferme.

Informations nécessaires :

- a. # agneaux engraisés/année
- b. Durée de la période d'engraissement (jr)
- c. Consommation des agneaux (kg/tête/jr)
- d. Coût d'achat des concentrés en sac (\$/tonne)
- e. Coût d'achat des concentrés en vrac (\$/tonne)
- f. Coût d'achat du silo (\$)


Formule :

$$\frac{f}{\frac{a \times b \times c \times d}{1\ 000} - \frac{a \times b \times c \times e}{1\ 000}}$$

Exemple : Bergerie du silo

- a. 400 agneaux engraisés/année
- b. 70 jours d'engraissement
- c. Consommation de 1,1 kg/tête/jr
- d. 455 \$/tonne moulée en sac
- e. 430 \$/tonne moulée en vrac
- f. Achat du silo 5 000 \$

$$\begin{aligned} ? &= \frac{5\ 000}{(400 \times 70 \times 1,1 \times 455)/1\ 000 - (400 \times 70 \times 1,1 \times 430)/1\ 000} \\ &= \frac{5\ 000}{14\ 014 - 13\ 244} \\ &= 6,5 \text{ ans} \end{aligned}$$

Ainsi, dans cet exemple, le silo serait complètement remboursé au bout de 6,5 ans, grâce aux économies réalisées. Les années suivantes, le silo serait rentable, car il permettrait de faire de réelles économies. 

Le contrôle laitier, un atout important à ne pas négliger!

Quoi de plus logique, quand on est en production ovine laitière, que de compiler des informations sur la production de ses brebis? Bien connaître les détails de ce qui se passe au sein du troupeau est primordial pour la réussite de l'entreprise. Lorsque le principal revenu de la ferme est le lait, un outil essentiel à notre disposition est le **contrôle laitier** ! En effet, celui-ci nous donne des informations sur la **quantité de lait par brebis, le taux de gras et de protéines, le niveau de cellules somatiques et le lactose**.

Gestion du troupeau

Sans contrôle laitier, on ne connaît pas réellement notre troupeau. C'est donc dire que l'on gère « à l'aveuglette », car cette base de données donne de pertinentes informations sur ce qui se passe à la bergerie. Connaître les détails de la production laitière de son cheptel est le pilier tournant de la prise de décision d'un gestionnaire d'exploitation ovine laitière. En voici quelques exemples :

- Réforme plus efficace des brebis improductives;
- Suivi détaillé du troupeau;
- Ajustement de l'alimentation afin d'améliorer les taux gras/protéines et la quantité de lait par animal;
- Capacité de voir les changements et les variations dans la production;
- Permet de connaître, lorsque ça arrive, la source des problèmes et de réajuster efficacement le tir;
- Comparaison avec des résultats antérieurs afin de voir la progression ou la régression de l'entreprise et comparaison avec d'autres fermes;
- Détection des taux anormalement élevés de cellules somatiques permettant de traiter spécifiquement certains sujets ou de les réformer, dépendamment des circonstances et de leur production;
- Etc...


Amélioration génétique

Les détails sur le niveau de production des femelles, leur taux de gras et de protéines moyens et la durée de leur lactation, permet d'améliorer le potentiel génétique du troupeau. D'une part, on pourra faire un programme de sélection efficace afin de garder seulement les brebis qui répondent aux critères recherchés et d'être toujours en

phase « d'amélioration génétique » afin d'éviter de stagner avec un troupeau plus ou moins productif. D'autre part, il sera possible de faire des choix éclairés sur la sélection des agnelles de remplacement et des futurs béliers reproducteurs. Également, certains types de contrôle laitier permettent aux producteurs d'avoir des données pouvant être publiables, ce qui est intéressant lorsque l'on désire vendre des animaux de reproduction.

Qualité du lait

En transformation fromagère, le moindre petit détail a un impact sur la réussite des fromages. Avec le contrôle laitier, on a les informations nécessaires pour produire un lait de qualité répondant aux exigences demandées par les transformateurs. Par exemple, un niveau trop élevé de cellules somatiques nuit à la fabrication des fromages en augmentant le pH et le taux de germes dans le lait, en diminuant le rapport caséine/protéines, en fragilisant les globules gras et en diminuant le rendement. Au contraire, plus il y aura de gras et de protéines et plus le pourcentage de fromageabilité augmentera. Puisque tous ces détails joueront directement sur les revenus du producteur, il est important de pouvoir s'y référer et de les avoir sous la main au moment opportun.

Faire le contrôle laitier devrait être une pratique prioritaire sur votre ferme, vous n'en serez que gagnant ! Il suffit de penser à l'amélioration génétique, à une meilleure production, à de meilleurs taux gras/protéines, à une qualité du lait accrue, à une meilleure rentabilité et bien plus encore. **Enfin, le contrôle laitier est un investissement payant !** 



OVIPRO



Services Conseils

Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice des Services-conseils OVIPRO, CEPOQ

JAMES BOND



MISSION ACCOMPLIE!

Les Services-conseils OVIPRO vous offrent maintenant des comparables techniques et économiques via l'analyse des groupes de performances.

007

C'est une première pour les Services-conseils OVIPRO et pour tous les producteurs ovins du Québec qui sont maintenant dotés d'une banque de données sur l'élevage ovin, tant au niveau technique qu'économique, et avec laquelle ils peuvent dorénavant se comparer.

C'est d'ailleurs tout au long de l'année 2009 que les conseillers OVIPRO réalisèrent les analyses sommaires d'entreprise (l'ASE) de 24 élevages ovins à travers le Québec. Cela nous a permis de procéder à la compilation de données techniques et économiques, et ainsi mettre en place une base de données provinciales.

L'adhésion des participants est sur une base volontaire et les données individuelles sont strictement confidentielles.

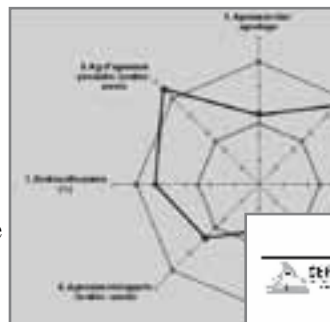
Toute entreprise qui désire se comparer aux groupes de performances (groupe élite et groupe moyen) doit, d'abord et avant tout, réaliser son ASE. Cet outil vous offrira un portrait global de votre entreprise et vous amènera, par le fait même, à porter une réflexion plus claire sur la situation et les objectifs de travail à déterminer, pour l'amélioration de celle-ci.

Un rapport ASE détaillé et soulevant les points suivants vous est produit :

- Efficacité du travail;
- La productivité du troupeau;
- Efficacité de l'alimentation et la performance des agneaux;
- Efficacité des marchés;
- Efficacité des champs et la qualité des fourrages;
- Efficacité de la machinerie;
- Efficacité des bergeries;
- Les produits et les charges par kg d'agneaux produits;
- Les ratios et les performances économiques;
- L'endettement.

L'ASE pourra aussi être essentielle pour les entreprises ayant obtenu leur admissibilité dans le cadre du programme « *Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles* » géré par le MAPAQ. Informez-vous auprès du conseiller OVIPRO ou du conseiller en gestion de votre région.

L'ASE : Il s'agit de l'Analyse Sommaire d'Entreprise, un outil permettant d'analyser les différents secteurs de production de votre entreprise (techniques et économiques) [GTE pour les anciens!].




ET MAINTENANT... L'analyse de groupes de performances!

Si vous avez assisté à l'une de nos journées d'information portant sur « *L'efficacité de son entreprise : une question de gestion* » ou êtes membre OVIPRO, vous avez eu la chance de vous comparer et d'obtenir les résultats complets de l'analyse des groupes de performances. *Pour vous qui avez manqué cette chance, nous vous invitons à communiquer avec nous si vous désirez*

connaître les résultats complets de l'analyse de groupes de performances. Le tableau, ici-bas, présente les résultats sommaires de l'analyse des groupes de performances de l'année 2009 pour les principaux critères techniques.

Notre objectif pour 2011 est de faire participer 50 producteurs à l'ASE et, par la même occasion, à l'analyse des groupes de performances. Nous comptons sur vous pour rendre la base de données provinciales des plus intéressantes et profitables pour vous!

PRINCIPAUX CRITÈRES TECHNIQUES	Groupes élités (20 % supérieurs)*		Groupe moyen	Votre ferme
	Pour chaque critère	Selon le critère « kg d'agneau produit/brebis/an »		
Agneaux nés / agnelage	2,02	1,94	1,81	
Nombre d'agnelages / brebis / année	1,36	1,32	1,15	
Agneaux nés / brebis / année	2,82	2,57	2,16	
Mortalité déclarée pour les agneaux	11,4 %	17,5 %	19,1 %	
Agneaux réchappés / agnelage	1,77	1,60	1,49	
Agneaux réchappés / brebis / année	2,20	2,11	1,73	
Brebis réformées	18,7 %	12,8 %	10,5 %	
Kg d'agneaux produits / brebis / année	87,78	87,78	57,34	

* **Groupes élités pour chaque critère** : Les groupes élités représentent les 20 % des 24 entreprises participantes qui se sont démarquées pour chaque critère technique présenté. Ainsi, pour chaque critère se démarque un groupe d'entreprises elite en fonction de la moyenne des entreprises les plus performantes.

Groupe élité selon le critère kg d'agneau produit/brebis/année : Représente les 20 % des 24 entreprises participantes qui se sont démarquées pour le critère « kg d'agneau produit/brebis/année ». Dans ce groupe, la moyenne de chacun des critères techniques de ces entreprises est calculée. Ainsi, les entreprises les plus performantes pour ce critère représente le groupe élité.

DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS...

Un concours a été organisé, pour cette première année, afin de récompenser nos participants et mettre en valeur les entreprises ayant le mieux performé pour les critères techniques, technico-économiques et économiques, considérés comme étant les plus importants pour l'entreprise.

CATÉGORIE TECHNIQUE

L'entreprise est : Bergerie de Amours

CATÉGORIE TECHNICO-ÉCONOMIQUE

Les entreprises sont : Ferme Simon Audet et Bergerie Les Agneaux de la Plaine

CATÉGORIE ÉCONOMIQUE


L'entreprise est : Bergerie Fleuriault

ENTREPRISE LA PLUS PERFORMANTE

L'entreprise est : Bergerie de Amours




Surveillez notre prochaine édition, vous pourrez voir des témoignages de nos gagnants.

Pour obtenir votre analyse sommaire d'entreprise (ASE) et participer ainsi à l'analyse de groupes de performances, n'hésitez pas à contacter votre conseiller OVIPRO ou madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au 418-856-1200 poste 234 ou à marie-josee.cimon@cepoq.com 

Finition de qualité
Tonte de moutons
 Tondeur à temps plein
 Disponibles toute l'année

Presse de Laine Hydraulique
 Diplômé de Nouvelle-Zélande
 Voyage au Québec et Ontario
 Tarifs concurrentiels
 Dépositaire de laine pour CCWG
 Système de Manipulation Personnalisé

Terry Spicer
 613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA

Troupeau fermé - GenOvis
 Statut or - maedi-visna
 F1 Dorset/Romanov
 Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux
 559, rue Des Muguets
 Coaticook, QC J1A 3A9
 Tél. : 819 849-3221
 Téléc. : 819 849-0475
 froux1@videotron.ca

Bergerie de l'Estrie
 Romanov
 Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Ferme Germanie inc.
Michel Thibodeau et Mireille Lemelin

**Béliers terminaux
 Arcott Canadien
 Pur-sang et évalués**



160 Rang 10 Ouest
 Princeville, Québec, G6L 4C5
 819 364-2940
 michel.thibodeau@ordiamicus.com

**Béliers et agnelles
 HAMPSHIRE**

- musculature équilibrée
- lignées productives
- contrôle GenOvis
- gras dorsal
- œil de longe
- gigots développés



Joël Girard, 418 345-2321
 joelmuc@hotmail.com

David St-Onge
Tonte de moutons/Sheep shearing
Qué./Ont.

*Partout selon le nombre de têtes
 Anywhere according to flock size*

taille d'onglons selon disponibilité
 hoof trimming according to availability

450-361-9750

**Pour annoncer dans
 Ovin Québec**
contactez Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca
450 679-0540 poste 8332



Domaine du Mouton D'Or Inc
Hybrides F1 Dorset/Romanov

SERVICE D'ÉCURAGE
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs
Autres régions possibles...

Pour informations:
1-866-458-2929
vletourneau@domainedumoutondor.com



Agence de vente des agneaux lourds

CALENDRIER de avril à juillet 2011

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

AVRIL 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	13						1	2
7	5	14	3	4	5	6	7	8	9
8	5	15	10	11	12	13	14	15	16
8	6	16	17	18	19	20	21	22	23
9	6	17	24	25	26	27	28	29	30

MAI 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	18	1	2	3	4	5	6	7
10	7	19	8	9	10	11	12	13	14
10	7	20	15	16	17	18	19	20	21
11	7	21	22	23	24	25	26	27	28
11	8	22	29	30	31				

JUIN 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	8	22				1	2	3	4
12	8	23	5	6	7	8	9	10	11
12	8	24	12	13	14	15	16	17	18
13	9	25	19	20	21	22	23	24	25
13	9	26	26	27	28	29	30		

JUILLET 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	26						1	2
14	9	27	3	4	5	6	7	8	9
14	10	28	10	11	12	13	14	15	16
15	10	29	17	18	19	20	21	22	23
15	10	30	24	25	26	27	28	29	30
16	11	31	31						

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.